



Inventaire du patrimoine bâti moderne de la Ville de Gatineau

Rapport synthèse

Ville de Gatineau
S05022-22-00

DATE : 10 novembre 2023



Image de couverture : École du Boisé; ancienne école Our Lady of Victory | Photographie historique, source : Société d'histoire de Buckingham | Photographie actuelle, source : Ville de Gatineau

Note au lecteur

En raison du caractère évolutif d'un inventaire et des besoins liés à l'utilisation de cet outil de connaissance et de travail, la Ville a effectué quelques modifications mineures à certains livrables produits par EVOQ Stratégies.

Les modifications réalisées par la Ville sont les suivantes :

- *Retrait de l'inventaire de 3 immeubles qui avaient obtenu une évaluation faible à la suite du processus d'évaluation et fusion de 2 fiches qui faisaient partie d'une même propriété. Ainsi, bien que 168 immeubles aient fait l'objet d'une analyse fine par EVOQ Stratégies, seuls 164 immeubles figurent à la version finale de l'inventaire;*
- *Ajustements mineurs à la grille d'évaluation;*
- *Réévaluation du niveau d'intérêt patrimonial de certains immeubles en fonction de la grille d'évaluation modifiée et de nouvelles informations retracées dans un second temps.*

Les précisions sur le processus d'évaluation ainsi que les résultats statistiques sur les immeubles inventoriés seront présentés dans un second rapport produit par la Ville de Gatineau.

TABLE DES MATIÈRES

1-1

1	INTRODUCTION	4
1.1	MANDAT.....	4
1.1.1	Mise en contexte.....	4
1.1.2	Objectifs	4
1.1.3	Structure du rapport.....	5
1.1.4	Contributions et remerciement	6
1.2	MÉTHODOLOGIE.....	6
1.2.1	Cadre méthodologique.....	7
1.2.2	Démarche d'élaboration de l'inventaire.....	9
1.2.3	Méthode de documentation, de catégorisation et d'évaluation.....	12
1.2.4	Communication du projet d'inventaire	14
1.2.5	Crédits photographiques et archives.....	16
1.2.6	Limites et contraintes.....	16
1.3	GUIDES ET GLOSSAIRE.....	18
1.3.1	Terminologie spécifique utilisée	18
1.3.2	Gabarits de fiche d'inventaire et grilles d'analyse légendés	21
2	LE TERRITOIRE GATINOIS DURANT LA PÉRIODE MODERNE	22
2.1	DE GRANDES TRANSFORMATIONS	22
2.2	LES PARTICULARITÉS DE L'ÉPOQUE MODERNE À GATINEAU	26
2.2.1	Les enjeux du patrimoine moderne	26
2.2.2	Les thèmes territoriaux illustrés	28
2.2.3	Tour d'horizon illustré de Gatineau.....	32
3	ANALYSE DU PATRIMOINE BÂTI MODERNE DE GATINEAU	41
3.1	LES BIENS INVENTORIÉS.....	41
3.1.1	À l'échelle de la ville	41
3.1.2	Par secteurs (anciennes villes).....	41
3.1.3	Par familles typologiques	41
3.1.4	Par institutions propriétaires	42
3.2	ÉTAT DE CONSERVATION	42
3.2.1	État physique.....	43
3.2.2	Authenticité.....	43
3.3	INTÉRÊT PATRIMONIAL.....	44
3.3.1	Les biens reconnus avant la réalisation de l'inventaire.....	44
3.3.2	Les biens inventoriés selon leur niveau d'intérêt évalué à l'inventaire	45
3.3.3	Les biens inventoriés reflétant les différents thèmes territoriaux	48
3.4	TRAITS CARACTÉRISTIQUES DU PATRIMOINE BÂTI MODERNE DE GATINEAU	49
3.4.1	Composantes architecturales récurrentes des biens inventoriés	49
3.4.2	Les matériaux : entre tradition et modernité	53
3.4.3	Des édifices iconiques.....	53
3.4.4	Une architecture modeste à considérer	54

3.4.5	<i>Importance des paysages</i>	55
3.4.6	<i>Importance des œuvres artistiques, emblématiques et commémoratives</i>	55
3.4.7	<i>Le groupement d'édifices moderne : secteurs et ensembles modernes planifiés</i>	56
4	RECOMMANDATIONS	58
4.1	DÉVELOPPER LE RÉFLEXE PATRIMOINE MODERNE.....	58
4.1.1	<i>Sensibiliser et valoriser</i>	58
4.1.2	<i>Protéger et conserver</i>	59
4.1.3	<i>Soutenir</i>	61
4.2	LA SUITE.....	62
5	CONCLUSION	64
6	ANNEXES	65
6.1	BIBLIOGRAPHIE.....	65
6.2	LISTE DES ILLUSTRATIONS	65
6.3	ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET GLOSSAIRE	65
6.4	GABARIT DE FICHE D'INVENTAIRE ET GRILLE D'ANALYSE	65
6.5	LISTE DES BIENS INVENTORIÉS PAR SECTEURS	65

1 Introduction

1.1 MANDAT

1.1.1 Mise en contexte

La Ville de Gatineau adopte une posture d'avant-garde en initiant **le recensement, la catégorisation et l'analyse de ses édifices et complexes modernes significatifs présents sur son vaste territoire**. Ce projet est effectué en parallèle à la mise à jour de son inventaire du patrimoine bâti traditionnel datant de 2008. La Ville de Gatineau regroupe cinq anciennes municipalités fusionnées en 2002, soit, d'ouest en est, les anciennes villes d'Aylmer, Hull, Gatineau, Masson-Angers et Buckingham. Tout en disposant de similitudes notables, chacune d'entre elles présente des particularités architecturales et urbanistiques qui lui sont propres, reflétant une évolution historique et territoriale aussi distincte qu'interreliée sous la bannière de la modernité.

Dans ce contexte, la Ville de Gatineau a mandaté EVOQ Stratégies afin de réaliser l'inventaire du patrimoine bâti moderne de Gatineau en vue d'enrichir ses données et de bonifier ses connaissances. En effet, bien que plusieurs inventaires aient été réalisés dans les ex villes dès les années 1980, hormis quelques exceptions, la majorité des immeubles construits inventoriés datent d'avant les années 1950.

Afin de mener à bien ce mandat, la Ville a transmis une liste préliminaire d'édifices potentiels recensant un ensemble de 166 propriétés construites au plus tard en 1980 et pouvant présenter un potentiel d'intérêt. À la suite de la révision de cette liste (hiver 2022), du retrait et de l'intégration progressive de nouvelles propriétés (printemps-été 2022) et du relevé in situ (avril et août 2022), **la liste finale de biens recensés dans l'inventaire du patrimoine bâti moderne à Gatineau compte 168 propriétés construites entre 1937 et 1980**. Ce corpus présente une diversité d'échelles et de familles typologiques. Chacun des biens recensés a fait l'objet d'une fiche d'inventaire distincte et d'une grille d'analyse¹ permettant de définir son intérêt patrimonial selon une diversité de critères et de thèmes territoriaux. Des gabarits types de la fiche d'inventaire et de la grille d'analyse développés spécifiquement pour cet inventaire sont présentés en [Annexe 6.4](#).

Cet inventaire offre une assise documentaire permettant de mieux comprendre le patrimoine bâti moderne de Gatineau, pour ensuite poursuivre la détermination de la valeur patrimoniale de chaque propriété et mettre en place des outils de protection et de mise en valeur.

1.1.2 Objectifs

La réalisation d'un inventaire du patrimoine bâti moderne a pour **objectif premier d'identifier et de catégoriser le corpus d'édifices et complexes significatifs présents sur son territoire**. Ceci implique de procéder à la caractérisation du corpus pour définir l'importance du patrimoine moderne dans la ville et ensuite d'identifier, par une revue précise de toutes les propriétés incluses dans le pré-inventaire limité, celles qui pourraient être d'intérêt patrimonial.

La réalisation d'un tel inventaire établit la fondation nécessaire à la gestion de ces biens patrimoniaux datant de l'époque moderne, soit **d'assurer une fine compréhension du corpus**. L'intention de cette démarche de recensement et d'analyse

¹ Certains édifices ont été jumelés pour faire l'objet d'une seule fiche d'inventaire pour des questions de cohérence fonctionnelle, historique et/ou architecturale ainsi que d'échelle.

est de **permettre éventuellement le développement d’outils de gestion visant la préservation de la valeur patrimoniale des sites et immeubles ainsi que leur adaptation** à l’évolution de leurs usages et de leur contexte. L’inventaire permet également d’établir des bases afin de procéder, lorsque pertinent et dans un second temps, à la détermination de l’intérêt patrimonial de chacune des propriétés identifiées.

En résumé, la Ville de Gatineau identifie les objectifs suivants :

- **Approfondir les connaissances** sur les immeubles modernes d’intérêt du territoire gatinois;
- **Démystifier** et faire découvrir les particularités du patrimoine moderne de Gatineau auprès de l’appareil municipal et du grand public;
- **Guider la prise de décisions** lors de la refonte du règlement sur les plans d’implantation et d’intégration architecturale ainsi que sur la manière de protéger adéquatement le patrimoine moderne;
- **Procéder**, lorsque pertinent, **à des citations**;
- Rendre éligibles certains de ces immeubles à d’éventuels **programmes de subventions**.

À cet effet, la réalisation de l’inventaire du patrimoine bâti moderne de Gatineau a inclus la production de 168 fiches d’inventaire et grilles d’analyse, la rédaction d’un rapport synthèse ainsi que l’élaboration d’un rapport grand public. Ce dernier a pour objectif principal de sensibiliser les citoyens aux particularités du patrimoine moderne dans la ville. Pour accompagner cette démarche, l’équipe d’EVOQ Stratégies a mis en place une plateforme de découverte, permettant de partager de l’information, de poser des questions et d’échanger autour de l’inventaire et du patrimoine bâti moderne. Celle-ci est davantage détaillée dans la section [1.2.4](#) du présent rapport.

1.1.3 Structure du rapport

Le rapport synthèse de l’inventaire du patrimoine bâti moderne de Gatineau se structure en 5 chapitres.

- Le premier chapitre introduit le contexte de réalisation de l’inventaire ainsi que la méthodologie utilisée, la description de certains outils développés pour mener à bien ce dernier, et les limites et contraintes notables du projet (cf. [1. Introduction](#)).
- Le second chapitre offre des balises historiques et territoriales afin de saisir l’impact de la période moderne sur la Ville de Gatineau (cf. [2. Le territoire gatinois durant la période moderne](#)).
- Le troisième chapitre présente les principaux résultats de l’inventaire sur la base des biens inventoriés et des données statistiques qui en découlent (cf. [3. Analyse du patrimoine bâti moderne de Gatineau](#)). Est également présenté au sein de ce dernier un aperçu général de l’état de conservation et de l’intérêt patrimonial des biens ainsi que les principaux traits distinctifs du patrimoine bâti moderne de Gatineau.
- Le quatrième chapitre énumère des recommandations, élaborées sur la base des données, des défis et des opportunités émergeant de l’inventaire (cf. [4. Recommandations](#)).
- Finalement, le cinquième chapitre propose une conclusion (cf. [5. Conclusion](#)).

Une série d’annexes complète ces chapitres : les sources consultées (cf. [6.1](#)), la liste des tableaux et images illustrant le présent rapport (cf. [6.2](#)), le glossaire de la terminologie utilisée (cf. [6.3](#)), un exemple d’une fiche d’inventaire et d’une grille d’analyse (cf. [6.4](#)), et la liste complète des biens inventoriés (cf. [6.5](#)).

1.1.4 Contributions et remerciement

EVOQ Stratégies tient à remercier tous les propriétaires et gestionnaires d'immeubles qui ont gentiment accordé l'autorisation pour effectuer le relevé de leurs bâtiments. Ceci comprend surtout, mais pas exclusivement, de nombreux bâtiments éducatifs inventoriés et d'autres bâtiments à vocations institutionnelle et gouvernementale.

L'équipe d'EVOQ Stratégies exprime également sa reconnaissance aux individus et organismes qui ont offert gracieusement l'autorisation pour la reproduction dans l'inventaire de documents visuels provenant de leurs collections privées ou fonds d'archives :

- Association du patrimoine d'Aylmer
- Chantal Pontbriand / *PARACHUTE*
- Charles Breton-Demeule
- Collège St-Alexandre
- Commission de la capitale nationale
- Denis Galipeau
- Église chrétienne du Plateau
- Hélène Archambault
- Fondation Strutt Foundation
- Fonds Les Pères Eudistes
- Guy Lacombe
- James Caruthers
- Peter Geldart
- PTAH Architectes
- Société d'histoire de Buckingham
- Toronto Metropolitan University Libraries

1.2 MÉTHODOLOGIE

Adaptée aux particularités de chaque projet, de son site, de son contexte et de ses exigences, l'approche méthodologique de l'inventaire se veut pragmatique.

Elle prend appui sur les principes et concepts qui sous-tendent les *Normes et lignes directrices pour la conservation de lieux patrimoniaux au Canada* (NLD)² auxquels le gouvernement du Québec a participé. Les NLD mettent de l'avant un processus de gestion patrimoniale en trois phases fondamentales et interreliées : **Comprendre, Planifier, Intervenir. La constitution d'un inventaire patrimonial forme un des volets de la phase « Comprendre » et permet de planifier l'avenir d'un territoire donné en tenant compte des caractéristiques de ses ressources historiques.**

Quant à l'inventaire, celui-ci a pour objectif de recenser les immeubles modernes significatifs présents sur le territoire gatinois en présentant succinctement leur contexte, en identifiant leurs caractéristiques extérieures principales

² Source : PARCS CANADA. *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*, deuxième édition, 2010, 288 pages.

(architecturales, paysagères, artistiques)³, en les caractérisant selon leur intérêt (*historique, technologique, architectural, artistique, paysager et urbanistique*)⁴ et en évaluant leur niveau d'intérêt patrimonial global (*maximum, supérieur, fort, moyen et faible*)⁵. Ces données permettent de dresser un **portrait général du patrimoine bâti moderne de Gatineau** et de colliger l'information nécessaire à sa compréhension. Il est à noter que **cet exercice diffère de la préparation d'énoncés d'intérêt patrimonial** qui eux visent plutôt à déterminer les valeurs patrimoniales précises associées à un bien et les éléments caractéristiques portant ces dernières.

1.2.1 Cadre méthodologique

De l'étude à l'outil

Vécu, vivant et évolutif, le patrimoine doit être considéré dans sa pluralité. Comme le souligne la Ville de Gatineau à travers sa politique⁶, le patrimoine est un ancrage identitaire et territorial participant à la « dynamique urbaine, économique, sociale et culturelle » de la ville. Assurer son appropriation par les citoyens et favoriser une gestion durable du territoire nécessitent de faire le pont entre **l'étude, qui permet une bonne compréhension, et l'outil, qui favorise une gestion viable** par la planification d'interventions pertinentes de conservation et de valorisation. L'objectif est le développement d'outils de gestion qui visent l'atteinte d'un juste équilibre entre la préservation des valeurs patrimoniales des sites et immeubles selon les normes nationales et internationales et leur adaptation à l'évolution de leurs usages et de leur contexte pour répondre aux besoins de la ville et des citoyens.

La réalisation de l'inventaire du patrimoine bâti moderne correspond à la première intention qui est **d'assurer une compréhension du corpus, à la fois dans son unité et dans la pluralité** de ses familles typologiques et thématiques territoriales.

Les spécificités du patrimoine moderne : des critères et considérations distincts

Bien que l'intérêt pour la conservation et la promotion des lieux associés au patrimoine du 20^e siècle est croissant, leur recensement, leur caractérisation et leur évaluation demeurent largement lacunaires. Ceci favorise la démolition et l'altération de nombreux biens, par méconnaissance, et ainsi l'effritement de ce corpus. De plus, comme le souligne *DOCOMOMO International*⁷, l'architecture d'après-guerre est un corpus distinctif répondant à ses propres normes conceptuelles et exigences architecturales (canons). Il requiert des critères d'analyses divergeant de ceux utilisés pour un bien traditionnel et ainsi nécessite l'adoption de nouveaux schèmes de lecture et de gestion.

³ Pour plus d'informations, se référer aux sections [1.2.3 Méthode de documentation, de catégorisation et d'évaluation](#) et [1.3.2 Gabarit de fiche d'inventaire légendé](#).

⁴ Pour plus d'informations, se référer aux sections [1.2.3 Méthode de documentation, de catégorisation et d'évaluation](#) et [1.3.3 Gabarit de grille d'analyse légendé](#).

⁵ Idem.

⁶ Source : VILLE DE GATINEAU, *Au cœur de notre patrimoine, Politique du patrimoine de la Ville de Gatineau* (document adopté par la Ville le 4 décembre 2012).

⁷ *DOCOMOMO International* est une organisation à but non lucratif qui se consacre à la documentation et à la conservation des bâtiments, sites et quartiers du Mouvement moderne. Les contextes et réalités historiques et territoriales étant diverses d'un pays à l'autre, des groupes de travail (*chapters*) nationaux et/ou régionaux ont été créés afin de refléter les besoins locaux. Le Québec possède ainsi sa propre association (*Docomomo Québec*). Créée en 1990, celle-ci est vouée à la connaissance et à la sauvegarde de l'architecture novatrice du 20^e siècle au Québec.

Aussi, afin d'élaborer le présent inventaire et la structure méthodologique qui en découle, nous avons recensé et analysé plusieurs exemples d'instances ayant effectué des inventaires qui intègrent — même partiellement — l'architecture d'après-guerre et présentent diverses méthodes de classification⁸. Cette analyse préliminaire a permis de souligner des enjeux et tendances propres au patrimoine moderne, dont l'importance de la relation au contexte immédiat (qu'il soit ignoré - *tabula rasa* - ou pleinement exploité). **Plusieurs considérations nouvelles ont été ainsi intégrées à notre méthode de recensement et d'analyse** des propriétés modernes inventoriées, qu'il s'agisse par exemple de l'implication de nouveaux acteurs (ingénieurs, designers, etc.), la mise en place de concours architecturaux, la présence d'explorations formelles rendue possible par l'émergence de nouvelles techniques constructives ou encore l'identification de principes conceptuels dissociés de la réalité matérielle des bâtiments (authenticité conceptuelle vs authenticité matérielle). L'ensemble des considérations et critères retenus pour le recensement, la catégorisation et l'évaluation des propriétés inventoriées est présenté aux points [1.3.1](#) et [1.3.2](#) de la présente section.

Les spécificités du patrimoine moderne : un cadre thématique

Dans sa publication *Le cadre thématique historique du vingtième siècle : un outil pour évaluer les lieux de patrimoine*⁹, le *Getty Conservation Institute* (GCI) souligne la pertinence d'une approche thématique lors de l'identification de lieux patrimoniaux. Se dissociant d'une approche uniquement chronologique ou architecturale centrée sur le visuel, l'élaboration d'un cadre thématique permet d'élargir les données colligées et les résultats en y intégrant les contextes et les liens dynamiques territoriaux à diverses échelles. « Le cadre thématique historique du vingtième siècle est un outil permettant d'identifier et de contextualiser les lieux de patrimoine. Il soutient une réflexion globale sur les processus historiques qui ont façonné l'environnement bâti du 20e siècle dans le monde entier. »¹⁰

L'approche méthodologique intègre ainsi une série de **thèmes territoriaux**. Ces derniers s'ancrent dans les caractéristiques du patrimoine bâti moderne ainsi que dans les particularités du territoire gatinois et de la province de Québec dans son ensemble. Ils sont présentés aux points [1.3.2](#) et [2.2.1](#) du présent rapport.

Les spécificités du patrimoine moderne : des outils à construire

Si l'intérêt pour le patrimoine moderne au Québec semble croissant, les démarches gouvernementales initiées pour sa mise en valeur et sa conservation sont à leur début. Comme souligné précédemment, il n'existe actuellement aucune méthode développée à l'échelle de la province pour guider leur recensement, leur caractérisation et leur évaluation, ni de vision nationale quant aux directives, politiques et outils législatifs à adopter.

Toutefois, soulignons certaines initiatives municipales, émergentes et novatrices, visant à mieux comprendre, documenter et valoriser leur corpus d'édifices associés à la période moderne. Les Villes de Lévis et de Saint-Lambert ont par exemple toutes deux publié un guide destiné au grand public démystifiant les particularités du patrimoine moderne présent sur leur territoire. Également, les Villes de Laval, de Longueuil et de Québec mènent présentement leur propre inventaire du patrimoine bâti moderne.

⁸ Sources consultées : le répertoire canadien des lieux patrimoniaux de Parcs Canada, le Répertoire du patrimoine culturel du Québec, du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), l'évaluation du patrimoine urbain de la Ville de Montréal, l'Inventaire des lieux de culte du Québec du Conseil du patrimoine religieux du Québec, les fiches d'inventaires du patrimoine moderne de *DOCOMOMO International*.

⁹ GETTY CONSERVATION INSTITUTE (GCI), *Le cadre thématique historique du vingtième siècle : un outil pour évaluer les lieux de patrimoine*, 2021, 210 pages, [en ligne], https://www.getty.edu/conservation/publications_resources

¹⁰ Idem, p7.

1.2.2 Démarche d'élaboration de l'inventaire

Résumé

Le processus d'élaboration de l'inventaire se divise en deux grandes phases, soit une documentation préliminaire (1) permettant ensuite la constitution du dit inventaire (2).

La première phase a été initiée par la Ville de Gatineau avant l'octroi du mandat par la préparation d'un **document de pré-inventaire limité**, consistant d'une liste de 166 immeubles construits entre 1937 et 1980 et pouvant présenter un potentiel d'intérêt. Un **corpus documentaire** a été adjoint à celui-ci. Complétée de recherches complémentaires sur le territoire visé (survol historique du contexte d'après-guerre [Gatineau, Capitale nationale, Québec, Canada], analyse contextuelle et territoriale), la liste d'immeubles préliminaire a été révisée et validée par l'équipe d'EVOQ Stratégies au courant de l'hiver et du printemps 2022. Notons que de nouveaux édifices ont été ajoutés par la suite, notamment lors de la collecte de données in situ.

La seconde phase de l'inventaire a débuté par la **collecte de données sur le terrain**, nécessitant au préalable l'élaboration d'une méthodologie de documentation, de classification et d'évaluation ainsi que d'outils de collecte et d'analyse des données. Une fois colligées, les données ont été traitées et analysées à travers les **fiches d'inventaire et grilles d'analyse**. S'en est suivie la rédaction du **présent rapport synthèse** permettant de dresser un bilan de l'inventaire effectué et d'offrir des recommandations générales sur les actions à entreprendre pour assurer la pérennité des biens inventoriés et d'améliorer la diffusion des connaissances.

Présentation des étapes de l'inventaire

Le mandat s'est amorcé avec la rencontre de démarrage, tenue le 12 janvier 2022, regroupant les membres du comité de coordination de projet à la Ville de Gatineau ainsi que les directeurs, le chargé de projet et la chargée de projet adjointe d'EVOQ Stratégies. La rencontre a notamment permis de rappeler les objectifs du mandat, de transmettre la documentation pertinente recensée par la Ville et d'apporter certaines précisions sur le corpus de biens visés par l'inventaire.

Étape I : étude de la documentation existante transmise par la Ville de Gatineau

L'approche de la Ville concernant le choix préliminaire des immeubles du pré-inventaire et la documentation transmise¹¹ repose sur des recherches réalisées via la plateforme en ligne Google Street View, une revue de la littérature (livres sur l'architecture moderne, des documents en lignes sur BANQ numérique, l'Index des périodiques d'architectures canadiens, etc.), la recherche de photos d'archives de la Ville ainsi que des visites de terrain.

EVOQ Stratégies a analysé la liste préliminaire des biens modernes identifiés par la Ville. Elle comptabilisait alors un ensemble de 166 propriétés, dont la pertinence de 22 d'entre elles était à étudier. Cette liste préliminaire **a été nuancée et validée entre février et septembre 2022, incluant plusieurs visites de terrain**, pour une liste finale de 168 propriétés à inventorier (cf. étape III et listes [6.5](#))¹². Ainsi, certains édifices présélectionnés par la Ville ont été retirés de la liste, ceux ayant par exemple subi des transformations importantes altérant significativement leur intérêt potentiel.

La **consultation de la documentation existante transmise par la Ville a également été complétée par des recherches**

¹¹ La documentation existante a été transmise par la Ville de Gatineau en plusieurs volets tout au long de la réalisation du présent inventaire.

¹² Se référer à la liste des bâtiments inventoriés ainsi qu'à la liste des bâtiments pré-inventoriés qui ont été supprimés en [Annexe 6.5](#)

succinctes et générales afin de saisir les particularités du territoire à l'étude par l'équipe d'EVOQ Stratégies. Une liste de la documentation transmise par la Ville ainsi que des sources complémentaires consultées est présentée en annexe du présent rapport et dans les fiches d'inventaires (cf. 6.1).

Étape II : élaboration des outils méthodologiques et de traitement de données

Cette étape a inclus l'élaboration d'une **méthodologie de documentation, de classification et d'évaluation** (cf. 1.2.3) incluant la définition de thèmes territoriaux propres à Gatineau, l'élaboration d'une fiche d'inventaire type intégrant les données à colliger (cf. 1.3.2 et 6.4) et d'une grille d'analyse type permettant de déterminer l'intérêt patrimonial des biens recensés (cf. 1.3.2 et 6.4). C'est également à cette étape qu'a été mise en place la nomenclature du logiciel de prise de données et de leur traitement (SIG) ainsi que la plateforme de découverte grand public permettant de sensibiliser les citoyens au patrimoine moderne tout au long de la production de l'inventaire. Cette plateforme avait pour objectifs entre autres de diffuser l'information régulièrement, générant une interaction en temps réel, de favoriser la compréhension et l'appropriation éventuelle du corpus à l'étude par les citoyens et d'assurer la bonne réception par ces derniers des outils développés et des actions entreprises par la suite par la Ville (citation, réglementation, etc.).

Étape III : collecte des données

Cette étape a inclus **deux visites sur le terrain** en vue de consigner certaines données architecturales et paysagères (implantation, composantes principales, matériaux, etc.) ainsi que d'effectuer un relevé photographique des propriétés listées à l'inventaire. La première visite de terrain a eu lieu en avril 2022 et a permis de documenter environ 34 % des édifices. Elle a été complétée d'une seconde visite en août 2022, permettant notamment d'avoir accès plus facilement aux établissements scolaires et à certains établissements privés ou gouvernementaux nécessitant des autorisations.

Concernant le relevé photographique, celui-ci s'est effectué systématiquement depuis l'espace public à l'aide d'un formulaire créé avec l'application Survey123 de ArcGIS, sauf indication contraire et autorisation des propriétaires/gestionnaires. D'ordre général, cela n'a pas impacté l'exhaustivité des données collectées, l'équipe d'EVOQ Stratégies ayant pu accéder à l'ensemble des façades et détails nécessaires à inventorier.

En outre, EVOQ Stratégies a identifié certains sites complémentaires à ajouter à l'inventaire.

Lors de la seconde visite, les citoyens ont été informés de la présence de l'équipe d'EVOQ Stratégies à travers la plateforme de découverte grand public, relayée sur les réseaux par la Ville, ainsi que par des correspondances directes.

Étape IV : traitement des données

Cette étape a inclus le traitement des données collectées à travers l'outil SIG ArcGIS afin **d'émettre une fiche d'inventaire complète et illustrée pour chaque bien**. Sur la base des données de terrain, des photographies et des sources documentaires transmises par la ville, l'équipe d'EVOQ Stratégies a effectué la description des propriétés de l'inventaire (fiches d'inventaire) et leur évaluation (grille d'analyse).

Voici les grandes phases de cette étape, effectuées pour chaque bien inventorié :

- **Identification et analyse des photographies pertinentes** prises lors des relevés et/ou transmises par la Ville — un maximum de 8 photographies par édifice a été déterminé par la Ville;
- **Sélection de documents d'archives** lorsque pertinent et existants;
- **Consultation des ressources documentaires transmises** par la Ville;

- **Recherche supplémentaire de documentation** au sein de fonds d'archive accessibles en ligne tel que les archives numériques de la BAnQ;
- **Compilation des données et des informations utiles** à l'analyse historique, architecturale et contextuelle de l'édifice ainsi qu'à l'évaluation de son niveau d'intérêt;
- **Rédaction du texte synthèse** dressant sommairement le contexte historique du bien, ses traits architecturaux principaux et mentionnant les points saillants et les principales modifications, lorsque connues et utiles pour la détermination de l'intérêt patrimonial;
- **Évaluation du niveau d'intérêt** du bien selon les critères et les thèmes territoriaux établis dans la grille d'analyse.

Cette étape a été divisée en 7 livrables, répartis selon les familles typologiques¹³ des biens :

1. Une **version mise à jour des gabarits** de fiche d'inventaire et de la grille d'analyse, testée et éprouvée pour 10 biens d'échelles, de typologies et de secteurs différents;
2. Une version préliminaire des fiches et grilles d'analyse des propriétés associées à la famille typologique « **Édifices institutionnels — général** »;
3. Une version préliminaire des fiches et grilles d'analyse des propriétés associées à la famille typologique « **Édifices institutionnels — bureaux, commerces, lieux de cultures** »;
4. Une version préliminaire des fiches et grilles d'analyse des propriétés associées à la famille typologique « **Lieux de culte** »;
5. Une version préliminaire des fiches et grilles d'analyse des propriétés associées à la famille typologique « **Établissements scolaires** »;
6. Une version préliminaire des fiches et grilles d'analyse des propriétés associées à la catégorie « **Résidences** »; ce livrable a été scindé en deux, en raison du grand nombre de résidences inventoriées;
7. Une **version finale de l'ensemble des fiches et grilles d'analyse** des propriétés inventoriées ; ce livrable a également été divisé en deux, en raison du temps nécessaire concernant certaines images d'archives de confirmer les droits d'utilisation et obtenir des versions numérisées.

Étape V : rapport synthèse

Cette étape a été consacrée à la rédaction du présent rapport synthèse qui comprend une section introductive à l'inventaire et à la méthodologie adoptée, un bref historique du contexte gatinois durant la période moderne ainsi qu'un diagnostic de l'état actuel du patrimoine bâti moderne de la Ville de Gatineau. Ces constats touchent l'état de conservation et l'intérêt patrimonial du corpus et permettent de faire émerger les traits distinctifs de ce dernier. Des recommandations sur les suites à donner à la démarche d'inventaire achèvent ce rapport.

Tout au long de la réalisation du présent mandat, un processus itératif et rétroactif avec la Ville a été mis en place et maintenu, afin d'ancrer l'inventaire dans les réalités de son contexte ainsi que dans les besoins de la Ville. Une série de

¹³ Les familles typologiques ont été définies sur la base des catégories fonctionnelles élaborées par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) dans son *Guide pour la préparation d'un inventaire du patrimoine immobilier* publié en 2021. Celui-ci a été ensuite complété par un *Guide pour la réalisation, la consignation et la diffusion d'un inventaire du patrimoine immobilier* publié en 2022. Les familles typologiques regroupent les bâtiments à l'étude selon leur catégorie fonctionnelle d'appartenance, soit leur fonction d'origine, et leur caractéristiques morphologiques, soit leurs volumétrie, implantation et plan.

rencontres et d'échanges, selon un échéancier régulier aux trois semaines à la suite de l'étape III (collecte des données), ont ainsi ponctué la réalisation de l'inventaire.

1.2.3 Méthode de documentation, de catégorisation et d'évaluation

Documentation

Le **dossier documentaire partiel** a été constitué principalement par la Ville, regroupant des informations provenant des données et archives de la Ville de Gatineau ainsi que plusieurs sources externes. EVOQ Stratégies a mené des recherches complémentaires (surtout en consultant des documents disponibles en ligne). À la demande ou selon la pertinence, d'autres documents ont été recherchés lors de l'élaboration de l'inventaire pour s'ajouter aux documents fournis au début du mandat.

Certains documents identifiés comme possiblement pertinents n'ont toutefois pas été utilisés dans la rédaction du contenu. Ceux-ci ont cependant été cités dans les bibliographies des fiches d'inventaire au profit de la recherche future.

Le protocole de **prise photographique** d'EVOQ Stratégies était fondé sur les consignes soumises par la Ville, avec des ajustements effectués sur le terrain selon les particularités de lieux ponctuels. (D'ordre général, cela n'a pas impacté l'exhaustivité des données collectées, l'équipe d'EVOQ Stratégies ayant pu accéder à l'ensemble des façades et détails nécessaires à inventorier.) Des photos présentant la condition globale d'édifices (façades et volumétries) ont été prises depuis tous les angles accessibles, tandis que d'autres photos ont permis de documenter des détails architecturaux pertinents.

La documentation photographique d'EVOQ Stratégies a été complétée par des photographies prises par la Ville de Gatineau et par Studio Versa, entreprise de photographie engagée par la Ville. Les photos complémentaires ont été prises depuis le niveau du sol et par drone.

Les photos choisies pour l'inventaire n'ont pas été retouchées, à certaines exceptions près. En revanche, les photographies intégrées au présent rapport et au rapport grand public ont fait l'objet de retouches et d'ajustements au besoin.

Catégorisation

Les biens recensés sont catégorisés selon l'entrecroisement des données suivantes :

- **Leur famille typologique** (*usage d'origine et morphologie*) : établissements scolaires (école primaire, Cégep, etc.), édifices résidentiels (maison unifamiliale, immeuble d'appartement, etc.), édifices institutionnels (hôtel de ville, bureau de poste, etc.), lieux de culte, etc.;
- **Leur secteur** (*anciennes villes*) : soit Hull, Gatineau, Buckingham, Aylmer, Masson-Angers

La liste des biens recensés met en lumière des différences entre les secteurs ainsi qu'entre les types de fonctions. Par exemple, les secteurs de Hull et Gatineau se démarquent par la concentration significative d'édifices modernes, dont la plupart à caractères publics et institutionnels; tandis qu'Aylmer se démarque par sa concentration significative de résidences modernes. Le secteur de Hull possède la plus grande quantité d'infrastructures modernes couvrant de manière relativement égale les fonctions résidentielles, institutionnelles, éducatives, et de bureaux. L'entrecroisement de ces données permet de mieux saisir et explorer la diversité, la richesse, et l'impact de ce patrimoine pour les Gatinois. Les résultats sont présentés sous forme de données quantitatives, dans la section [3 Analyse du patrimoine bâti moderne de Gatineau](#), répondant aux normes de ce type d'inventaire.

Concernant le traitement des données photographiques prises sur le terrain, celles-ci ont été classées, identifiées et archivées pour faciliter leur utilisation. Un système d'identification des photographies numériques a été élaboré selon les exigences de la Ville, indiquant dans l'ordre suivant :

1. **Le matricule** de la propriété
2. **Le numéro civique**
3. **Le nom de la voie publique**
4. **Numéro** aléatoire produit par le programme lors de l'exportation des photographies

Évaluation

L'évaluation des biens recensés a permis la détermination du niveau d'intérêt général de chacun des biens recensés. Elle est propre au corpus moderne, intégrant un ensemble de critères reflétant les particularités de ce dernier. Toutefois, à la demande de la Ville, celle-ci a été **harmonisée avec la grille établie pour l'analyse du patrimoine bâti traditionnel, qui elle est basée sur un système de pointage dans l'objectif de faciliter la gestion des données.**

Cette évaluation est effectuée selon l'entrecroisement de deux données complémentaires :

- **Leurs intérêts** (*architecturaux, historiques, urbanistiques, paysagers, artistiques, technologiques*) : pour chaque intérêt, des critères d'évaluation ont été développés. Chaque critère est associé à un nombre spécifique de points afin de refléter le système de pointage tel qu'exigé par la Ville. Les intérêts, leurs critères et leurs points associés sont détaillés dans le gabarit de grille d'analyse (cf. [1.3.2](#));
- **Les thèmes territoriaux qui leur sont associés** (*1 — L'Église sous la modernité; 2 — Le développement des institutions publiques; 3 — Les concurrences gouvernementales et territoriales; 4 — La croissance de l'économie de service; 5 — La transformation du territoire; 6 — L'accélération des développements technologiques et scientifiques*) : chaque thème a été défini par un texte descriptif et une série de mots clefs ainsi qu'illustré par des exemples d'édifices inclus dans la liste des biens recensés. Contrairement aux intérêts, les thèmes ne font pas l'objet d'un système d'évaluation par pointage. Chaque bien est ici évalué selon sa capacité à illustrer de manière exemplaire ou non un à trois thèmes cibles. Les thèmes sont détaillés dans le gabarit de grille d'analyse (cf. [1.3.2](#)) ainsi que dans la section [2.2.2](#) du présent rapport.

Selon le nombre de points obtenus à l'évaluation des critères des intérêts, un édifice peut être de niveau *maximum, supérieur, fort, moyen* ou *faible*. En voici les définitions :

- **Maximum** (aucun bien inventorié de ce niveau).¹⁴
- **Supérieur** : le bien en question se démarque de façon remarquable sur le territoire gatinois selon des critères d'analyse historiques, technologiques, architecturaux, artistiques, paysagers et urbanistiques, ainsi que leur authenticité conceptuelle et leur intégrité.

¹⁴ Considérant que peu de lieux issus de la période moderne sont inventoriés actuellement à l'échelle nationale, il s'avère difficile de situer les lieux identifiés à l'inventaire du patrimoine moderne de Gatineau dans un corpus établi et cohérent. À cet effet, EVOQ Stratégies recommande une mise à jour de l'inventaire du patrimoine moderne de Gatineau lorsqu'une vision nationale sera mieux documentée et diffusée. C'est pourquoi aucun lieu ne sera inclus dans cette catégorie dans le cadre du présent mandat.

- **Fort** : le bien en question se démarque de façon significative sur le territoire gatinois ou de façon remarquable dans un corpus spécifique (intérêts, typologie, secteur) selon des critères d'analyse historiques, technologiques, architecturaux, artistiques, paysagers et urbanistiques, ainsi que leur authenticité conceptuelle et leur intégrité.
- **Moyen** : le bien en question possède des composantes significatives. Celles-ci ont toutefois pu subir des transformations réversibles altérant la lisibilité et la compréhension du bien. Certains biens peuvent ne pas avoir été altérés, mais possèdent cependant un niveau d'intérêt moyen car ils sont ordinaires.
- **Faible** : le bien en question possède des composantes significatives. Celles-ci ont toutefois pu subir des transformations irréversibles altérant la lisibilité et la compréhension du bien.

Ce système d'évaluation permet de définir à la fois **le niveau d'intérêt global des édifices** et **leur association à des thèmes forts**, représentatifs du patrimoine moderne et du contexte gatinois.

Pour les démarches de l'analyse et l'évaluation, la préséance a été accordée aux observations visuelles des conditions actuelles (au moment du relevé). Ces observations ont été appuyées par toute information disponible sur les composantes historiques perdues ou modifiées, selon le cas.

Pointage : point de vigilance

Malgré l'utilité de distiller l'intérêt patrimonial global d'une propriété par une méthode de pointage, il est fortement avisé de ne pas se limiter à cette mesure lors de la lecture des fiches d'inventaire. **Le pointage global d'un bien ne s'applique pas forcément de façon uniforme à l'ensemble de ses composantes et de son historique**; conséquemment, un intérêt élevé incarné par seulement quelques critères ou composantes peut être dissimulé à première vue par le total des points. Une consultation de l'inventaire devrait être attentive à chaque catégorie, critère et thématique de l'analyse afin de mieux saisir les particularités du bien.

L'inventaire devrait surtout être étudié dans l'optique de vérifier l'intérêt potentiel de constituants qui sont spécifiquement pertinents aux motifs de la consultation. Par exemple, la consultation de la fiche d'un édifice dans le contexte d'une demande de démolition partielle pourrait soulever l'intérêt élevé de composantes significatives visées par le projet de modification; également, l'examen de l'inventaire pour la considération de biens pour étude approfondie ou reconnaissance officielle pourrait mener à l'identification de propriétés d'intérêt architectural, urbanistique ou historique soutenu, et ce en dépit des totaux des points moyens qui leur seraient attribués.

Il importe également de noter que **le pointage accordé n'est pas une évaluation définitive de l'intérêt patrimonial**, comme l'inventaire lui-même est élaboré, en conformité avec la méthodologie courante, à partir d'observations réalisées depuis l'extérieur des édifices lors de visites de relevé de durées limitées, et de recherches non exhaustives.

1.2.4 Communication du projet d'inventaire

Le patrimoine bâti moderne de Gatineau présente une diversité d'échelles, de typologies et de contextes (vastes complexes institutionnels parfois privatisés, résidences isolées en milieu boisé, établissements scolaires étendus avec accès contrôlés, etc.). Jumelé à une méconnaissance de la part du grand public, le corpus de la modernité possède ainsi son lot de défis quant à son accessibilité et à sa documentation. À cet effet, **EVOQ Stratégies a proposé à la Ville la mise en place d'une série de stratégies de communication dans le but d'informer les citoyens ainsi que les propriétaires et gestionnaires des édifices à l'étude de la démarche initiée et des retombées souhaitées par la Ville.** Informer le citoyen de l'importance et des objectifs

du projet est au cœur du succès et de la viabilité d'une telle démarche.

Une plateforme de découverte grand public

Considérant les enjeux sous-tendus par le patrimoine moderne, soit un corpus peu documenté, connu et valorisé, l'équipe d'EVOQ Stratégies a proposé le développement d'une plateforme de découverte en ligne. Le but de celle-ci était de **présenter aux citoyens, résidents, gestionnaires et usagers du patrimoine moderne de l'information instructive, ludique et accessible par le biais de textes illustrés, d'images d'archives et de photographies documentaires** prises par l'équipe d'EVOQ Stratégies. Une diversité d'outils interactifs (jeu-questionnaire, cartes d'inventaire, etc.) a également été développée.

Cette plateforme en ligne avait pour mission de soutenir la **documentation** du corpus d'édifices modernes sélectionnés et la **sensibilisation** citoyenne, notamment dans le cadre de la production d'un rapport synthèse et d'un rapport grand public souhaitant faire ressortir les particularités du patrimoine moderne de Gatineau. Elle visait ainsi les objectifs suivants :

- Soutenir et structurer le contenu des différents rapports (rapport synthèse et rapport grand public);
- Récolter des informations complémentaires pertinentes pour la tenue du présent mandat (archives photographiques, plans, témoignages, etc.);
- Sensibiliser la population à la présence et à l'importance du patrimoine moderne;
- Sonder le niveau de connaissance et d'appréciation de ce corpus pour orienter le propos du rapport grand public;
- Comprendre les perceptions citoyennes afin de mieux saisir les valeurs potentielles associées au corpus.

Cette plateforme a permis, entre autres, de fournir aux visiteurs les clés de compréhension du patrimoine moderne leur permettant d'être sensibilisés à sa préservation.

Cette plateforme a été mise au point entre juin et juillet 2022. Elle a été inaugurée en août 2022 puis alimentée tout au long de la réalisation de l'inventaire, des visites de terrains au traitement des données collectées. Elle a pris fin le 31 janvier 2023. EVOQ Stratégies a été responsable de la création de cette plateforme et de son alimentation continue, tandis que la Ville avait la responsabilité d'en assurer la promotion auprès du public et de relier l'information générée sur ses réseaux sociaux.

Une lettre d'information

À la suite d'une première tentative de relevé et à la demande de l'équipe d'EVOQ Stratégies, la Ville a transmis une lettre d'information aux propriétaires et gestionnaires des édifices intégrés à l'inventaire. Celle-ci a précisé le rôle et le contexte de la présence de l'équipe d'EVOQ Stratégies aux abords de leur propriété. Elle a également présenté les divers outils de communication mis en place, dont la plateforme de découverte. Les lettres ont été envoyées en juillet 2022, soit en amont de la deuxième visite du terrain.

Une rencontre d'information

Le 3 novembre 2022, la Ville de Gatineau a tenu une soirée d'information portant sur la restauration du patrimoine bâti. À cette occasion, elle a souhaité sensibiliser les citoyennes et citoyens à l'importance du patrimoine bâti traditionnel et moderne présent sur son territoire. L'équipe d'EVOQ Stratégies a été invitée à présenter l'avancement de l'inventaire du patrimoine bâti moderne ainsi que la plateforme de découverte développée pour soutenir et enrichir ce dernier. Ce fut également l'occasion pour l'équipe d'EVOQ Stratégies d'échanger directement avec les participants et de répondre à leurs questions.

Un rapport grand public

Considérant les enjeux du patrimoine moderne énoncés ci-dessus, la diffusion de l'information au public est un levier majeur. Pour cela, un rapport citoyen, accessible et abondamment illustré, sera diffusé au grand public afin de présenter le patrimoine moderne du territoire de Gatineau, ses enjeux et ses particularités. Il s'agira également de faire découvrir les bonnes pratiques et principes d'intervention pour ce corpus architectural.

1.2.5 Crédits photographiques et archives

Photographies contemporaines : Sauf indication contraire, les photographies datées de 2022 ont été prises par l'équipe d'EVOQ Stratégies. D'autres photos contemporaines ont été prises par la Ville de Gatineau et Studio Versa ainsi que depuis la plateforme en ligne Google Street View.

Photographies d'archives : Les crédits des différentes sources photographiques d'archives sont indiqués en légende des photographies ou dans les bibliographies des fiches d'inventaire. Les images historiques proviennent généralement de diverses sources publiques (BANQ, BAC, etc.) ou de sources privées (propriétaires de bâtiments, etc.) ainsi que des archives de la Ville de Gatineau.

1.2.6 Limites et contraintes

Concernant l'intégration des biens à l'étude : l'exercice de l'inventaire constitue **le premier inventaire du patrimoine moderne à Gatineau**. Ainsi, en l'absence d'une base de données existante sur le sujet, il est possible que certains immeubles soient absents. Notons également que **le fait de ne pas figurer à un inventaire ne signifie pas nécessairement qu'un immeuble est sans intérêt**. Il serait toujours cohérent d'effectuer une évaluation préliminaire d'un immeuble qui ne figure pas à l'inventaire mais qui semble présenter un intérêt. Tout processus d'échantillonnage a ses limites et avec du recul, il est possible que certains immeubles additionnels aient pu figurer à cet inventaire si leur existence avait été connue plus tôt. Tel est notamment le cas de certaines écoles conçues selon le plan typique du Département de l'Instruction publique, qui ont changé d'usage et qui ne figuraient pas sur les sites des immeubles des Commissions scolaires.

Concernant la recherche et la documentation : l'inventaire est destiné à identifier **l'intérêt patrimonial** de chacun des édifices modernes recensés, et non pas à déterminer leurs valeurs patrimoniales. La détermination de valeurs patrimoniales d'un bien découle d'un processus distinct, itératif, incluant divers acteurs à la recherche d'un consensus et résultant dans l'émission d'un énoncé d'intérêt patrimonial. Seule une instance gouvernementale ou autre autorité compétente a le pouvoir d'émettre un énoncé d'intérêt patrimonial. Par conséquent, **la méthodologie de l'inventaire et le niveau de précision dans la documentation et l'analyse diffèrent, se limitant aux données nécessaires à la description générale du bien et à l'identification de son intérêt selon une échelle relative**. Mentionnons que, suivant la méthodologie courante, les recherches pour l'inventaire patrimonial ne se veulent pas exhaustives ou définitives. L'analyse est alors limitée aux documents conservés dans les archives et la base de données de la Ville de Gatineau, et aux recherches effectuées principalement par la Ville et de façon complémentaire par EVOQ Stratégies. La mise à disposition d'une importante partie de cette documentation après l'étape pré-inventaire, et ce de manière constante lors de l'analyse et la rédaction de l'inventaire, a eu pour conséquence que certains renseignements recueillis ne pouvaient pas être intégrés dans l'analyse.

Concernant la prise des données photographiques : les propriétés inventoriées ont été documentées uniquement depuis les zones accessibles au public, sauf indication contraire et avec permission du propriétaire, notamment pour les résidences privées situées au cœur d'un site densément boisé ou encore pour des domaines scolaires ou des établissements gouvernementaux contrôlant les visites et les accès sur le terrain. La Ville a demandé et obtenu en amont de la deuxième

visite les autorisations requises lorsque possible. Notons que **la prise photographique se limitait à l'extérieur des bâtiments**, même pour ceux dont l'intérieur est accessible au public.

Concernant l'acquisition des archives : **la grande majorité des images d'archives** (photographies, dessins et autres documents visuels historiques) **illustrant l'inventaire sont autorisées pour l'utilisation à des fins de recherche**, selon leurs statuts individuels de droit d'auteur. Pour un certain nombre d'images historiques sélectionnées pour illustrer les fiches d'inventaire, l'autorisation d'utilisation pour les fins de l'inventaire a été confirmée par les détenteurs de droits d'auteur suite à la demande d'EVOQ Stratégies ou de la Ville de Gatineau. D'autres images, non disponibles en version numérique de qualité suffisante pour la reproduction, ont fait l'objet des demandes parallèles afin d'obtenir des versions numérisées convenables. **Pour en savoir davantage sur les autorisations d'utilisation ou de la provenance d'une image présentée dans l'inventaire, il convient de communiquer avec la Ville de Gatineau.**

Concernant le traitement des données : **le présent mandat n'inclut pas d'expertise technique** (telle que celles émises par des architectes, ingénieurs en structure, et d'autres professionnels habilités à l'évaluation de la condition du bâti). Les observations formulées dans celui-ci sont basées sur la documentation existante transmise par la Ville de Gatineau, certaines archives et publications complémentaires ainsi que sur des relevés visuels et portant exclusivement sur les composantes extérieures des biens, effectués en avril et en août 2022. Par ailleurs, la description architecturale des biens recensés porte un **regard général et superficiel sur l'existant et décrit le bien selon ses conditions et caractéristiques actuelles**. Le niveau d'authenticité est quant à lui estimé uniquement sur la base de documents historiques, lorsqu'ils existent. **L'inventaire porte ainsi un constat et une analyse à un moment spécifique et daté. Les données de ce dernier, incluant celles portant sur l'intégrité et l'authenticité des propriétés, sont sujettes à changement** et devront être mises à jour en conséquence par les gestionnaires de la Ville. Aucun traitement de données des photos n'a été réalisé, sauf dans certains cas spécifiques et pour le rapport grand public¹⁵.

Concernant l'attribution des architectes : **les architectes** (praticiens indépendants ou cabinets d'associés), **ou autres concepteurs de bâtiments inventoriés, sont indiqués et pris en considération dans l'évaluation de l'intérêt patrimonial lorsque la documentation disponible le permet**. En conséquence, des concepteurs ne sont pas attribués pour un certain nombre des biens de l'inventaire, faute de confirmation. (Cependant, l'indication « nc » [non connu] à la place du nom de l'architecte ne devrait pas être interprétée comme signalant l'absence d'implication d'un architecte.)

Concernant la méthode de catégorisation et d'évaluation du patrimoine moderne : celle-ci a été élaborée afin de permettre la détermination du niveau d'intérêt général de chacun des biens recensés. Elle est propre au corpus moderne, intégrant un ensemble de critères reflétant les particularités de ce dernier. Toutefois, à la demande de la Ville, celle-ci a été **harmonisée avec la grille établie pour l'analyse du patrimoine bâti traditionnel dans l'objectif de faciliter la gestion des données. Ainsi, la grille finale intègre un système de pointage** réparti selon des familles de critères relativement communes (*historique, technologique, architectural, artistique, paysager et urbanistique*). Il convient de souligner les limites d'un tel système de pointage, notamment pour le corpus du patrimoine moderne, considérant le manque de contexte comparatif à l'échelle de la province. En effet, il n'existe à ce jour aucun système d'analyse ni autre exercice de caractérisation et d'évaluation propre au corpus de l'architecture moderne au Québec. Ainsi, **le système de pointage mis en place dans le cadre du présent mandat permet d'identifier le potentiel d'intérêt mais n'a pas pour vocation d'émettre un jugement de valeur**. Le souci d'harmonisation de la fiche d'inventaire et de la grille d'analyse avec les outils existants d'analyse et de

¹⁵ Pour plus d'informations, se référer à la section [1.2.2 Démarche d'élaboration de l'inventaire](#) et [1.2.3 Méthode de documentation, de catégorisation et d'évaluation](#)

gestion du patrimoine bâti traditionnel a également nécessité l'atténuation et la reformulation de certaines données préliminairement privilégiées. Afin de nuancer ces limites, EVOQ Stratégies a ajouté à ce système de pointage une série de thèmes territoriaux permettant de mieux refléter les particularités de l'architecture moderne tout en s'ancrant dans les réalités historiques du territoire à l'étude¹⁶.

1.3 GUIDES ET GLOSSAIRE

1.3.1 Terminologie spécifique utilisée

Authenticité conceptuelle : critère d'analyse patrimoniale prenant en considération l'ensemble des éléments qui caractérisent le projet architectural originel ou qui datent de la période d'étude. Selon l'organisme DOcumentation et COnservation des édifices, sites et ensembles urbains du MOuvement MOderne (DOCOMOMO), l'authenticité conceptuelle tient compte de : **l'idée originelle; la forme, la spatialité, l'apparence; la construction et ses détails, et les matériaux**¹⁷. Cette compréhension d'authenticité d'un bien patrimonial est proposée comme notion adaptée aux conditions particulières de la réalisation et de la conservation de l'environnement bâti moderne (l'obsolescence et la fragilité matérielles et formelles; l'abondance actuelle du cadre bâti moderne). Au-delà de l'authenticité matérielle, **l'authenticité conceptuelle tient compte du contexte historique de conception et de production du patrimoine bâti moderne.**

Authenticité matérielle : critère d'analyse patrimoniale tenant compte des matériaux et assemblages de construction d'origine qui composent un bien patrimonial. Selon la pratique courante, l'authenticité matérielle est privilégiée pour l'évaluation et la conservation du patrimoine bâti traditionnel (ou ancien), mais **elle peut aussi être un facteur important d'appréciation du patrimoine moderne** lorsque les matériaux et assemblages utilisés sont intimement liés à l'approche conceptuelle ayant donné forme aux bâtiments et aux aménagements.

Compatibilité : principe de conservation et d'intégration préconisant que les interventions ou les ajouts ne doivent pas masquer ou altérer les composantes significatives ou éléments caractéristiques du bien et leur signification. Pour ce faire, toute intervention doit être **compatible physiquement et visuellement** avec le bien, tout en **s'en distinguant** dans le respect de son intérêt patrimonial ou sa valeur patrimoniale. Ainsi, tout nouvel ajout doit être plus ou moins distinct, et subordonné par rapport au bâtiment d'intérêt ou de valeur patrimonial/e, selon un équilibre approprié aux interventions envisagées et au contexte de ces dernières.

Composantes significatives : **constituants physiques** - incluant les matériaux, la forme, l'emplacement, et les configurations spatiales et structurelles – d'un édifice inventorié **qui contribuent à son intérêt patrimonial**, et qui sont porteurs de ce dernier.

Éléments caractéristiques : « *matériaux, forme, emplacement, configurations spatiales, usages et connotations ou significations culturelles qui **contribuent à la valeur patrimoniale d'un lieu** et qu'il faut protéger pour sauvegarder cette valeur*

¹⁶ Pour plus d'informations, consultez la section [2.2.2 Les thèmes territoriaux illustrés](#).

¹⁷ DOCOMOMO (1997). Cité dans Commission des biens culturels du Québec. (2005). *Comment nommer le patrimoine quand le passé n'est plus ancien ? Document de réflexion sur le patrimoine moderne*. Page 16-17.

patrimoniale »¹⁸. De façon complémentaire, les éléments caractéristiques sont également porteurs des valeurs patrimoniales déterminées d'un bien.

Énoncé d'intérêt patrimonial : document qui « *définit la valeur patrimoniale du lieu et énumère les éléments caractéristiques à conserver pour préserver cette valeur* »¹⁹. L'énoncé officiel présente **la signification culturelle et l'évolution d'un lieu, et sert comme outil de référence pour sa gestion, sa conservation et sa mise en valeur**. Ce document peut également être référencé dans le cadre d'une reconnaissance officielle d'un bien ou lieu patrimonial. L'énoncé est élaboré selon un processus itératif, incluant divers acteurs et nécessitant documentation et analyse, tout en recherchant un consensus. **À ne pas confondre avec l'inventaire patrimonial.**

État physique : **évaluation globale de la condition physique** d'un bâtiment ou autre construction. Dans le présent inventaire, l'état des édifices inventoriés est présenté de façon sommaire et non définitive sur l'ensemble des composantes et matériaux d'un édifice, sur la base d'observations visuelles des composantes extérieures du bâtiment. (D'autres modèles d'études d'actifs bâtis peuvent intégrer une expertise technique sur l'état physique et la performance du bâtiment selon diverses mesures et méthodologies et divers types d'investigation, selon le cas.)

Intégrité : critère d'analyse patrimoniale évaluant **le niveau actuel de modification, suppression ou détérioration des composantes d'un bien**. Souvent, le niveau d'intégrité est équivalent au niveau d'authenticité d'un même édifice, car les deux mesures sont interreliées. Pourtant, il existe des cas où un bien patrimonial présente un niveau d'intégrité plus élevé que son niveau d'authenticité, par exemple, si des matériaux d'origine - et donc, authentiques - ont été remplacés par des matériaux compatibles, pourtant pas authentiques, car il s'agit de répliques de l'original. Il est également possible, mais plus rare, qu'un niveau d'authenticité soit plus élevé que le niveau d'intégrité, surtout si des composantes d'origine présentent un mauvais état de conservation; cependant, la lisibilité des composantes d'origine ou intentions conceptuelles tend à dépendre en grande partie de leur intégrité.

Intérêt patrimonial : dans le présent contexte, il s'agit du **potentiel de valeur patrimoniale associé à un bâtiment inventorié**. L'intérêt peut être identifié sur la base de connaissances sur le corpus, la période historique, le territoire, ou un groupe ou personnage d'importance associés au bâtiment. **À ne pas confondre avec la valeur patrimoniale en tant que telle, définie par une autorité.**

Inventaire patrimonial : recensement et catégorisation du corpus d'édifices et complexes d'intérêt présents sur un territoire et ayant une ancienneté définie. Selon le *Guide pour la réalisation, la consignation et la diffusion d'un inventaire du patrimoine immobilier* : « *la démarche d'inventaire est d'abord et avant tout un exercice de recensement et d'analyse des immeubles qui sont susceptibles de présenter une valeur patrimoniale. Elle ne vise pas la recherche d'une connaissance détaillée et définitive de chaque immeuble, mais a plutôt pour objectif de faciliter la gestion subséquente, en mettant en place une base d'informations à enrichir. Un territoire comptera davantage d'immeubles inventoriés que d'immeubles protégés* »²⁰. **L'inventaire est destiné à dresser un portrait général du patrimoine bâti moderne du territoire, de colliger l'information nécessaire à sa compréhension, et d'identifier son intérêt patrimonial.** Élaboré lors d'un processus de

¹⁸ Parcs Canada. (2010). *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*. Lieux patrimoniaux du Canada, Deuxième édition, 288p. Page 5.

¹⁹ Parcs Canada. (2010). *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*. Lieux patrimoniaux du Canada, Deuxième édition, 288p. Page viii.

²⁰ Ministère de la Culture et des Communications du Québec. (2022). *Guide pour la réalisation, la consignation et la diffusion d'un inventaire du patrimoine immobilier*. © Gouvernement du Québec. Page 1.

recherche et d'analyse non consultatif, l'inventaire est un document de référence qui n'est pas définitif et qui n'a aucune force de reconnaissance officielle. **À ne pas confondre avec l'énoncé d'intérêt patrimonial.**

Préservation : traitement de conservation visant « *la protection, l'entretien et la stabilisation de la forme existante, des matériaux et de l'intégrité d'un lieu patrimonial, ou d'une de ses composantes, tout en en protégeant la valeur patrimoniale* »²¹. **Ce traitement privilégie l'entretien courant et la réparation mineure** d'éléments patrimoniaux existants. Également, ce traitement peut comprendre des mesures plus ou moins temporaires destinées à maintenir un environnement stable et sécuritaire pour des éléments à risque de détérioration significative.

Programme fonctionnel : **usage** auquel un bâtiment est destiné au moment de sa conception et construction (poste de police; résidence unifamiliale; commerce de détail; église catholique; etc.)

Réhabilitation : traitement de conservation qui « *suppose d'agir avec discernement lors de l'adaptation d'un lieu patrimonial, ou d'une de ses composantes, en vue d'un usage continu ou d'une nouvelle utilisation contemporaine et compatible avec le lieu, tout en en protégeant la valeur patrimoniale* »²². **Ce traitement peut comprendre le remplacement d'éléments manquants ou détériorés, ou l'intégration de nouveaux éléments compatibles avec l'existant.** Dans la pratique courante, il est souvent associé avec la rénovation ou la requalification de lieux patrimoniaux.

Restauration : traitement de conservation ayant pour objectif de « *révéler, de retrouver ou de représenter le plus fidèlement possible l'état d'un lieu patrimonial, ou d'une de ses composantes, tel qu'il était à une période donnée de son histoire, tout en en protégeant la valeur patrimoniale* »²³. **Ce traitement comprend régulièrement le retrait d'éléments qui ne datent pas de la période de référence, et la reconstruction d'éléments historiques manquants** selon des recherches, exemples existants et connaissances de la forme et des matériaux à rétablir.

Secteur : dans le contexte du présent inventaire, ce terme a deux sens :

- **portion de territoire qui se distingue généralement en fonction de caractéristiques historiques ou morphologiques;** il peut notamment se définir par les activités économiques, civiques, récréatives ou institutionnelles qui lui sont historiquement associées, les répétitions et les persistances dans l'aménagement et le cadre bâti, les barrières physiques ou les limites géographiques. Exemples : rue principale, ancien noyau villageois, etc.
- (ie. ancienne ville, ex ville) **les 5 divisions de la ville actuelle** correspondant aux anciennes municipalités fusionnées en 2002, soit : Aylmer; Buckingham; Gatineau; Hull, et; Masson-Angers.

Thème (ou thématique) territorial : concept représentatif de plusieurs sujets et événements clefs de l'histoire du Gatineau d'aujourd'hui liés à la période d'étude (v. 1940 – 1980). Les 6 thèmes proposés résument les axes principaux de l'évolution de la société et du territoire gatinois : l'Église sous la modernité; le développement des institutions publiques; les concurrences gouvernementales et territoriales; la croissance de l'économie de service; la transformation du territoire; l'accélération des développements technologiques et scientifiques. **Chaque bâtiment inventorié est évalué selon sa capacité à illustrer un ou plusieurs thèmes.**

²¹ Parcs Canada. (2010). *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*. Lieux patrimoniaux du Canada, Deuxième édition, 288p. Page 15.

²² Parcs Canada. (2010). *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*. Lieux patrimoniaux du Canada, Deuxième édition, 288p. Page 16.

²³ Parcs Canada. (2010). *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*. Lieux patrimoniaux du Canada, Deuxième édition, 288p. Page 16.

Typologie : taxonomie d'édifices similaires prenant en considération **le programme fonctionnel pour lequel ils ont été conçus et la morphologie** (volumétrie, implantation, plan ou aménagement intérieur).

- Une **famille typologique** regroupe plusieurs typologies partageant des usages d'origine généralement reliés. Par exemple, la famille typologique résidentielle inclut plusieurs typologies – dont la maison isolée, la maison en rangée, et l'immeuble d'appartements - distinguées selon des caractéristiques d'usage, de morphologie, ou des deux.

Valeur patrimoniale : « *importance ou signification esthétique, historique, scientifique, culturelle, sociale ou spirituelle pour les générations passées, actuelles ou futures. La valeur patrimoniale d'un lieu repose sur ses éléments caractéristiques tels que les matériaux, la forme, l'emplacement, les configurations spatiales, les usages, ainsi que les connotations et les significations culturelles* »²⁴. **La valeur patrimoniale d'un bien ou lieu est déterminée à l'étape d'un énoncé d'intérêt patrimonial officiel** émis par une instance gouvernementale ou autre autorité compétente.

1.3.2 Gabarits de fiche d'inventaire et grilles d'analyse légendés

Un gabarit des fiches d'inventaires et grilles d'analyses légendé se trouve en [Annexe 6.4](#).

²⁴ Parcs Canada. (2010). Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada. Lieux patrimoniaux du Canada, Deuxième édition, 288p. Page 5.

2 Le territoire gatinois durant la période moderne

Bref historique

La Ville de Gatineau est créée en 2002 à la suite de la fusion de cinq municipalités : Aylmer, Buckingham, Gatineau, Hull et Masson-Angers. Celles-ci avaient évolué indépendamment depuis la constitution des premiers cantons et municipalités en 1855, lors du premier découpage municipal du Québec. **Au cours du 19e et 20e siècle, le territoire de Gatineau est témoin de diverses fusions et détachements de ses municipalités.**

Avec l'arrivée entre 1796 et 1799 de Philemon Wright, fondateur de Hull et initiateur du commerce du bois dans la vallée de l'Outaouais, **le développement de la région est étroitement lié avec l'exploitation forestière et l'essor industriel.** Ponctué de nombreux cours d'eau et de rapides, ce territoire est en effet propice à l'émergence et au développement d'une telle industrie. Avec ses nombreuses usines de transformation de bois et d'autres produits, Hull s'est imposée comme la principale ville de la région, tandis que les villages et petites villes à proximité d'Aylmer, de Buckingham et de Masson se développent eux aussi autour d'activités en lien avec les secteurs forestiers et miniers. Mentionnons aussi l'attrait du territoire gatinois pour la villégiature et d'autres activités de loisir, principalement pour la population ottavienne.

Dans la seconde moitié du 20e siècle, le territoire actuel de Gatineau est témoin d'une nouvelle vague de développement, en lien avec l'évolution de son économie industrielle, ainsi que sa proximité avec la ville d'Ottawa, dont plusieurs de ses travailleurs choisissent de résider en Outaouais québécois. Ceci mène à la transformation, et ce à un rythme soutenu, de plusieurs secteurs ruraux de ce territoire, élargissant considérablement les zones développées de Hull, Aylmer, Buckingham et Masson (nommé Masson-Angers depuis 1992). De nouvelles formations urbaines émergent dont l'ancienne municipalité de Gatineau qui, portée par sa prospérité et une croissance démographique particulièrement forte, devient une grande municipalité de la région de l'époque. En effet, entre 1950 et 1970, la population du territoire de Gatineau quadruple, puis triple de nouveau 10 ans plus tard. **La croissance démographique inédite du territoire engendre ainsi la nécessité de construire de nombreux services publics et infrastructures urbaines** tels que des écoles, des édifices religieux, de santé et de loisirs. En 1960, les différents secteurs du territoire voient de nouveaux hôtels de ville apparaître et l'ex-ville de Gatineau compte parmi les villes les plus modernes du Canada.

Dans les années 1970, le gouvernement fédéral a pour volonté de renforcer l'idée d'un Canada unifié à une époque où le nationalisme québécois est en plein essor. **Débutent ainsi la construction de plusieurs immeubles fédéraux au Québec et l'expansion de la région de la capitale nationale pour inclure Hull.** Dans la perspective locale urbaine de l'ex-ville de Hull, ces constructions marquent une période de transition, d'un secteur à forte vocation industrielle et de forme urbaine traditionnelle vers une économie tertiaire, dominée par la fonction publique abritée dans d'énormes complexes à bureaux desservis par de larges boulevards.

2.1 DE GRANDES TRANSFORMATIONS

Dans la seconde moitié du 20e siècle, le Québec s'inscrit dans une période de grandes transformations territoriales marquée par des bouleversements politiques, sociaux, culturels et artistiques. **La Révolution tranquille²⁵ affirme l'identité et la**

²⁵Dans les années 1960, la Révolution tranquille a transformé le Québec. L'expression « Révolution tranquille » fait référence à une série de changements politiques, sociaux et culturels radicaux. Elle a été menée par le Parti libéral du Québec du premier ministre Jean Lesage. Le slogan du

croissance du rôle de l'état ainsi que des institutions publiques. En parallèle, l'économie se modernise rapidement, bouleversant les identités territoriales souvent ancrées dans les milieux de l'agriculture et de l'industrie. La région de l'Outaouais vit cette période de grands changements, en tant que l'un des pôles les plus peuplés du Québec à partir de 1950. L'Église catholique, qui domine l'éducation, les soins de santé et les services sociaux jusqu'au milieu des années 1960, voit son rapport avec ces institutions changer (l'État prenant en charge ces dernières) et se doit de repenser son rapport avec la société et à sa rapide modernisation.

Les grands enjeux du 20e siècle, comme la bureaucratisation et l'urbanisation croissante, ont un impact important sur l'aménagement du territoire. **La région doit se construire et se renouveler, menant à de vastes programmes de rénovation urbaine et de développement suburbain.** Tout en offrant des opportunités d'explorations formelle et technique jusqu'alors inusitées, l'émergence de nouveaux matériaux, modes de construction et courants esthétiques permet également de s'adapter aux besoins de la population et des modes de vie moderne. Un nouveau modèle d'aménagement urbain se multiplie, celui des maisons isolées dans les vastes quartiers de type banlieue; et de nombreuses écoles, églises et immeubles de bureau de style moderne s'immiscent dans la trame urbaine. Ces innovations conduisent à l'avènement du courant moderniste dans diverses disciplines de l'aménagement (architecture, urbanisme, architecture de paysage, etc.), intégrant des particularités à la fois nationales et régionales. On retrouve ces typologies, matériaux et méthodes de construction modernes dans nombre d'édifices et infrastructures construits à Gatineau durant cette période.

L'Église catholique : apogée, réforme et revirement d'influence

L'Église catholique tient une place particulièrement importante au Québec au début de l'époque moderne. Elle domine à la fois les secteurs de l'éducation, les soins de santé ainsi que les services sociaux, et influence les sphères culturelles et politiques. Le catholicisme est essentiel à l'identité francophone au Canada et la population québécoise pratiquante est majoritaire.

À cette époque les pratiques religieuses et les activités sociales au Québec sont modernisées, ce qui entraîne la construction d'églises plus sobres et accessibles. Les églises modernes, particulièrement nombreuses au Québec, font partie intégrante du paysage architectural des banlieues et témoignent d'un renouvellement des pratiques. Dans les régions urbaines, où la croissance démographique est la plus forte, on bâtit plus d'églises que durant toutes les époques antérieures réunies. L'architecture de ces églises nouvelles reflète le caractère des banlieues où la densité de la population est faible et l'échelle des édifices peut être volontairement restreinte. Le nombre des paroissiens est souvent réduit et le budget est limité. À ces contraintes matérielles qui réduisent l'importance de l'église dans le paysage urbain et laissent une image ambiguë de ce type d'édifice, s'ajoute un problème plus fondamental encore, celui de la redéfinition de l'édifice pour le culte.

Entre 1962 et 1965, le concile Vatican II entreprend une réforme de la liturgie et une décentralisation de l'Église. L'Église catholique souhaite revenir à la pureté des célébrations des siècles anciens, et renouveler l'institution de l'Église afin d'y maintenir les fidèles et d'en attirer de nouveau. Au début des années 1960, il devient de plus en plus courant dans les églises catholiques de remplacer le plan longitudinal par un plan centré. La résolution du concile Vatican II de favoriser la participation des fidèles à la célébration de la messe va généraliser l'adoption de ce plan qui garantit une relation intime entre l'assemblée et l'autel. Cependant, dès le milieu des années 1960, on remarque une chute notable de la pratique

parti était « Maîtres chez nous ». L'objectif du gouvernement était de faire en sorte que les francophones occupent des positions de pouvoir au Québec et de guider la province vers la modernité. L'objectif a été atteint. La Révolution tranquille a contribué à changer pour toujours le Québec et le Canada. ([L'Encyclopédie canadienne © 2023](#))

religieuse au Québec. Elle s'explique entre autres par les grandes réformes de l'époque marquée par la laïcisation de la société et des institutions de l'état.

Bien que la construction des églises témoigne de l'évolution de la liturgie et de la conception religieuse, dont certains édifices modernes possédant des usages mixtes de centres communautaires ou d'écoles, beaucoup d'églises revêtent peu d'intérêt pour leurs qualités architecturales et depuis 1970 très peu d'églises sont construites. Les paroisses et sociétés religieuses perdent alors beaucoup de moyens financiers. **Le défi du manque de moyen pour entretenir les églises modernes s'impose et l'idée d'identifier de nouvelles vocations pour ces lieux s'installe.**



Image 1 – Église Saint-Luc, 680, rue Bergeron. Source : Ville de Gatineau, 2022.



Image 2 – Église Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, 14, rue de la Guadeloupe. Source : Ville de Gatineau, 2022.

Identités territoriales : De l'ouvrier au fonctionnaire

Dès les années 1960, on remarque un déclin relatif voir absolu des activités industrielle, forestière, agricole et minière. En parallèle, la fonction publique gagne en importance et en complexité suivant la croissance des activités économiques tertiaires. Les institutions fédérales génèrent ainsi un grand nombre d'emplois et deviennent le principal employeur de l'Outaouais. Pour concurrencer cette tendance, plusieurs institutions québécoises font leurs apparitions dans la région. Naît ainsi un système institutionnel à deux vitesses et un jeu de pouvoir lisible dans la trame urbaine. La population locale, historiquement ouvrière et agricole, en subit les conséquences et se mêle désormais à une importante vague d'immigration en provenance d'autres régions du Québec ainsi que de l'international. La classe moyenne devient de plus en plus scolarisée et le contraste entre les zones urbanisées et les milieux ruraux s'accroît considérablement. **Les villes de l'Outaouais se développent rapidement, marquées par l'étalement urbain, au détriment d'anciens territoires agricoles.** Cette tendance s'accroît avec le développement des banlieues, une caractéristique de la période d'après-guerre. La naissance des banlieues découle de l'accès à la propriété individuelle qui est rendue possible par le développement de l'automobile et une croissance démographique et économique sans précédent. Des zones suburbaines, principalement composées de quartiers



Image 3 – Imprimerie nationale, 45, boulevard Sacré-Cœur. Source : Studio Versa, 2022

résidentiels, sont créées en périphérie des villes. Ce type de planification urbaine moderne conduit à la construction de maisons unifamiliales isolées, mais aussi de tous les services nécessaires à la population (écoles modernes, centres commerciaux, autoroutes, etc.) et de nouveaux secteurs industriels et tertiaires.

Rénovation urbaine : Reconfigurer une région historiquement négligée

Marqué par l'arrivée de nouveaux travailleurs pour le secteur institutionnel, l'Outaouais devient un des pôles les plus peuplés du Québec dès les années 1950. **La région doit se construire et se renouveler pour accueillir les vagues d'immigration.** C'est en 1950 que le Plan Gréber, un projet d'embellissement pour la capitale fédérale réalisé par l'architecte-urbaniste Jacques Gréber, est initié. L'objectif était d'embellir et d'articuler Hull et Ottawa pour en faire un seul district fédéral. Les réalisations du Plan Gréber bénéficiaient à l'époque d'un certain engouement jusqu'au tournant du 21e siècle, lorsque ce plan est réalisé en grande partie et est réactualisé partiellement par les instances publiques pour les futurs aménagements de la capitale, pour assister à toute une polémique sur l'héritage de Jacques Gréber.

Notons qu'au début de cette époque, la région de Gatineau est partiellement négligée par les institutions de la province québécoise. Empirant l'absence de soutien cohérent pour la population régionale, les municipalités fonctionnent en silos. La région dépend alors intimement du côté ontarien de la vallée de l'Outaouais concernant l'accès à l'éducation, aux soins de santé, à l'administration diocésaine et à l'achat de plusieurs biens. En résultent divers enjeux sociaux tels qu'un faible taux de scolarisation, un manque de soins de santé et d'autres services, ainsi que l'assimilation des francophones vers l'anglais. Face à de tels constats, et aux vues d'une population grandissante d'un même temps que la richesse produite par les secteurs d'activités émergents, **les gouvernements provincial et municipal initient à partir des années 1960 la construction de nombreux immeubles de services et bureaux.**

Remarquons également que le gouvernement fédéral contribue lui aussi à l'amélioration des infrastructures de la municipalité de Hull (actuel centre-ville de Gatineau). **Les efforts renouvelés de l'état québécois pour améliorer les services de santé, d'éducation, et d'autres secteurs publics et parapublics souhaitent donc en partie contrer l'influence grandissante du gouvernement fédéral.** Au cœur d'une lutte idéologique, symbolique et juridique opposant Ottawa et Québec, Gatineau

connait de profondes transformations sociales et territoriales à une époque où l'identité et la culture québécoise gagnent de l'intérêt, avec l'évolution du nationalisme québécois depuis la Révolution tranquille.

Dans tous les cas, le territoire est marqué par de vastes programmes de rénovation urbaine tels que la construction de l'ensemble Place du Portage ainsi que l'aménagement du boulevard Maisonneuve et du pont du Portage faisant partie du concept d'aménagements des tours. Ceux-ci prennent ancrage dans les principes du modernisme, suivant le modèle des villes nord-américaines durant la période d'après-guerre. Souhaitant améliorer la qualité de vie des citoyens et les conditions sociales offertes, les villes réaménagent leurs quartiers en remplaçant les bâtiments jugés désuets et



Image 4 – Rénovation urbaine Place du Portage. Source : Ville de Gatineau, v. 1980-1985.

insalubres et les secteurs dits dangereux et vétustes par de nouvelles infrastructures (routes, bureaux d'entreprise, édifices civiques, parcs publics, logements sociaux, logements privés, etc.). Ces rénovations n'ont cependant pas les résultats escomptés, participant davantage à la fragmentation des communautés, à la fermeture et à la destruction de nombreuses usines, au déplacement des résidents ouvriers et à la disparition de bâtiments et quartiers historiquement importants. Le secteur de Hull est particulièrement marqué par ce processus puisqu'il a accueilli la plupart des nouvelles institutions publiques, engendrant de nombreuses démolitions.

2.2 LES PARTICULARITÉS DE L'ÉPOQUE MODERNE À GATINEAU

En rupture avec le passé, l'architecture moderne, par ses caractéristiques formelles, ses matériaux, et ses techniques constructives innovantes, se renouvelle voire s'émancipe des conventions architecturales de l'époque. Exploitant de façon caractéristique, mais pas exclusive, le béton, le verre et l'acier, elle est généralement dénuée d'ornementations superflues.

2.2.1 Les enjeux du patrimoine moderne

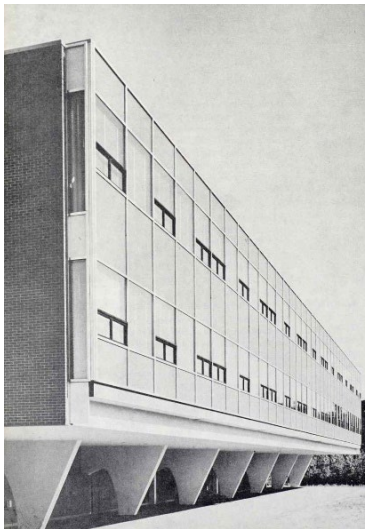


Image 5 – Ancienne École Saint-Jean-Baptiste. 101, rue Saint-Jean Bosco. Source : Revue ABC, 1962.

La préservation du patrimoine moderne présente plusieurs enjeux qui nécessitent une attention particulière. En effet, les bâtiments issus du patrimoine moderne sont souvent abstraits et mal compris, car peu valorisés ou documentés. Parfois déstabilisante ou intimidante, **l'architecture moderne incarne toutefois des prouesses technologiques et s'impose comme représentante d'une époque ardente** de créativité, de valeurs progressistes et de transformations impressionnantes.

La période moderne demeure récente, ce qui peut limiter le recul nécessaire pour sa compréhension et son appréciation comme patrimoine. **D'ailleurs, certains lieux sont associés à une mémoire douloureuse ou à des projets controversés** qui marquent toujours l'esprit d'une partie de la population, dont des constructions associées à la rénovation urbaine qui ont entraîné la démolition de milieux de vie. D'autres projets conçus en rupture avec leurs milieux d'insertion restent détachés de la trame urbaine environnante, ce qui complexifie leur appropriation et rend ambigu leur rôle dans le tissu urbain. Pour certains, la visibilité de déficiences techniques prend le dessus sur l'appréciation de courants modernistes expérimentaux ou conceptuels.

La question de la pérennité des matériaux et des techniques de construction utilisées dans l'architecture moderne est un enjeu majeur. Certains matériaux et systèmes constructifs employés peuvent présenter des problèmes de durabilité à long terme, nécessitant des méthodes d'entretien et de conservation spécifiques pour préserver leur intégrité. **L'identification de solutions adaptées pour la réparation et la restauration de ces bâtiments représente alors un défi complexe** et les avancées technologiques rapides rendent certains matériaux, équipements et systèmes obsolètes ou difficiles à remplacer à l'identique. De plus, les coûts de réhabilitation et de préservation peuvent être élevés, ce qui incite les propriétaires à opter pour la démolition ou pour des modifications incompatibles avec le caractère d'origine du bâtiment.



Image 6 – Le Chalet du Lac-Leamy, 100, promenade du Lac-Leamy. Source : CCN, 2004.



Image 7 – La Caisse populaire Notre-Dame-de-l'Isle, 41, rue Victoria.
Source : Revue ABC, v. 1956.

La sensibilisation du grand public et des décideurs politiques à l'importance du patrimoine moderne constitue un enjeu crucial afin de promouvoir une compréhension plus large de l'architecture moderne, de son importance historique, culturelle et esthétique, et des efforts nécessaires pour sa conservation et sa mise en valeur. En raison de leur relative nouveauté par rapport aux édifices traditionnels, l'architecture moderne peut ne pas bénéficier du même niveau de reconnaissance et d'appréciation. Les bâtiments sont alors régulièrement dénaturés, voire totalement transformés, sans respect pour leur architecture d'origine.

C'est le cas de plusieurs constructions modernes à Gatineau, qui, malgré leurs qualités innovatrices, ont été fortement altérées ou ont disparu. Citons notamment :

- L'ancienne École Saint-Jean-Baptiste (image 5)
- Le Chalet du parc Lac-Leamy (image 6)
- La Caisse populaire Notre-Dame-de-l'Isle (image 7)
- La Caisse populaire Saint-Rédempteur (image 8)
- L'Hôpital Papineau de Buckingham (image 9)
- La gare de Hull (image 10)
- L'hôtel Standish Hall (image 11)

Mentionnons que la gouvernance est une particularité de la réalité gatineoise, ce qui peut être un enjeu pour la prise de décision et la gestion des propriétés, notamment pour les bâtiments qui impliquent différents paliers de gouvernement. **Les ministères, organismes et commissions publics ou parapublics ne partagent pas forcément une vision commune quant à l'importance patrimoniale de leur parc immobilier respectif.** Ainsi, les approches et la gestion ne suivent pas nécessairement les mêmes logiques.



Image 8 – Caisse populaire Saint-Rédempteur, 270, boulevard des Allumettières. Source : BANQ fonds Roger Poirier, s.d.



Image 9 – L'Hôpital Papineau de Buckingham, 155, rue Maclaren Est.
Source : Ville de Gatineau, s.d.



Image 10 – Ancienne gare de Hull, 195, rue Montcalm. Source : Ville de Gatineau, s.d.



Image 11 – Ancien Hôtel Standish Hall, boulevard Alexandre-Taché. Source: Association du patrimoine d'Aylmer, s.d.

2.2.2 Les thèmes territoriaux illustrés

Au cours du processus d'inventaire, les recherches de l'équipe d'EVOQ Stratégie ont permis d'approfondir la connaissance du patrimoine gatinois. Six grandes thématiques, présentées ci-dessous, reflètent les particularités du patrimoine moderne adapté au contexte de Gatineau. Lors de l'analyse des biens inventoriés, ces différents thèmes ont alors été attribués aux bâtiments selon leur architecture et contexte de construction.

Thème 1 — L'Église sous la modernité

Jusqu'au milieu des années 1960, l'Église domine plusieurs sphères de la société, comme en témoignent de nombreuses églises et écoles commandées au cours des années 1950 et 1960. Avec le vent de changement de l'après-guerre, **l'Église met en place des réformes théologiques qui touchent notamment l'organisation des lieux de culte**. Les églises protestantes s'adaptent aux changements sociaux et à l'évolution du rôle de la religion pour les membres de leurs congrégations. Parallèlement, l'Église dans l'Outaouais se rapproche de la communauté avec **la création du diocèse de Hull**, caractérisé par l'architecture moderne, sobre et modeste de ses nouveaux lieux de cultes et autres installations.



Image 12 – Ancienne église du Très-Saint-Rédempteur, 221, rue Saint-Rédempteur. Source : BAnQ, fonds Champlain Marcil.



Image 13 – Ancienne résidence épiscopale de Hull, 225, rue Saint-Rédempteur. Source : Ville de Gatineau, 2022.

Thème 2 — Les rôles élargis des institutions publiques

C'est l'ère de l'État-providence et la laïcisation de la société, surtout à partir des années 1960. **Les rôles nouvellement assumés par l'État en matière d'éducation et de santé, la multiplication des institutions gouvernementales et la croissance générale de la fonction publique entraînent la construction de nouvelles générations d'infrastructures (écoles, hôpitaux, bâtiments d'administration publique).** Les institutions éducatives et culturelles contribuent également à l'identité nationale, régionale ou même locale. **Dans l'Outaouais, région historiquement déficiente en ce qui concerne l'accès à l'éducation et aux soins de santé, cette amélioration des secteurs publics et parapublics est particulièrement nécessaire.**



Image 14 – Ancien hôpital du Sacré-Cœur, 116, boulevard Lionel-Émond. Source : BAnQ, 1957.

Thème 3 — Les concurrences gouvernementales et territoriales

La Révolution tranquille et la montée des mouvements nationalistes et indépendantistes québécois incitent le gouvernement fédéral à répondre par la promotion du fédéralisme et du bilinguisme officiel. Parmi les répercussions de cette politique fédérale sur le territoire à l'étude : la croissance et l'enrichissement de la population reliés au développement de la fonction publique fédérale francophone ; **l'inclusion, selon la politique du gouvernement canadien, de Hull et ses environs comme partie intégrante de la capitale fédérale ; et la construction d'immeubles de bureaux et d'autres bâtiments, pour le fédéral, associés à la rénovation urbaine de Hull largement initiée par la Commission de la capitale nationale (CCN).**



Image 15 – Rénovation urbaine Place du Portage. Source : Ville de Gatineau, v. 1980-1985.



Image 16 – Rénovation urbaine Place du Portage. Source : Ville de Gatineau, avant 1979.

Parallèlement, les différences marquées entre les anciennes municipalités qui composent le territoire de Gatineau influencent leur développement respectif dans un **climat de concurrence à l'échelle locale**. La construction des différents hôtels de ville pour marquer les identités de chaque municipalité en est un reflet. Cette concurrence complexifie les tentatives de coordination du développement régional, malgré les efforts de la province de Québec pour réformer la gouvernance de la région (fusions municipales, formation de communautés régionales, réorganisations de commissions scolaires, etc.). Finalement, **les mouvements citoyens reflètent les préoccupations de la population par rapport aux acteurs gouvernementaux**, à travers des revendications pour l'amélioration des services publics par le gouvernement du Québec, ou par les mobilisations contre les interventions effectuées par Ottawa peu soucieuses des communautés urbaines existantes.

Thème 4 — La croissance de l'économie de service

Les industries forestières, agricoles et minières, historiquement importantes à Gatineau, sont en déclin pour faire place à la tertiarisation de l'économie. Le territoire devient une zone urbaine en pleine croissance, particulièrement pour le secteur faisant face à Ottawa, dont une grande partie de la population travaille pour la fonction publique fédérale, mais aussi les secteurs publics provinciaux et entreprises privées. **Les effets de ces transformations sur le territoire sont manifestes et lisibles à travers la construction d'immeubles de bureaux, de bâtiments commerciaux, d'écoles et d'hôpitaux. Il y a également l'influence sur le cadre bâti résidentiel** des nouvelles populations de fonctionnaires et professionnels bien instruits et rémunérés. La fermeture de nombreuses usines dans cette période de changements économiques est associée à la rénovation de certains secteurs urbains, et accentue le contraste avec les milieux ruraux.



Image 17 – Ancien édifice Pallardo, 365, boulevard Gréber. Source : Studio Versa, 2022.



Image 18 – Ancienne épicerie A. L. Raymond, 210, rue Champlain. Source : Ville de Gatineau, 2022.

Thème 5 — La transformation du territoire

L'évolution urbaine du territoire de Gatineau se subdivise en trois catégories générales :

- **La suburbanisation classique** qui voit des zones rurales ou boisées se transformer en banlieues décentralisées incluant des secteurs d'habitation, de travail, de loisir et de commerce, suivant des normes de planification et de construction modernes.

- **La rénovation urbaine**, qui marque particulièrement Hull, représente quant à elle la reconstruction presque méconnaissable de quartiers urbains entiers en secteurs civiques et de travail. Cette rénovation urbaine suit généralement des modèles semblables à ceux des banlieues périphériques, mais avec la conséquence supplémentaire du déplacement d'un grand nombre de résidents et la présence ponctuelle de vestiges de l'ancien cadre bâti dans le nouvel environnement urbain.
- **L'évolution plus ou moins rapide des anciens noyaux villageois** adopte également plusieurs aspects de la suburbanisation classique tout en préservant certaines caractéristiques qui leur sont propres. Ceci offre un cachet particulier aux constructions d'après-guerre, propre à chaque secteur.



Image 19 – Ancienne école Jean-XXIII, 180, rue Magnus Ouest. Source : Revue ABC, 1965.



Image 20 – Imprimerie nationale, 45, boulevard Sacré-Cœur. Source : Studio Versa, 2022



Image 21 – Maison Strutt, 1220, chemin de la Montagne. Source: Ville de Gatineau, 2022.

Thème 6 — L'accélération des développements technologiques et scientifiques

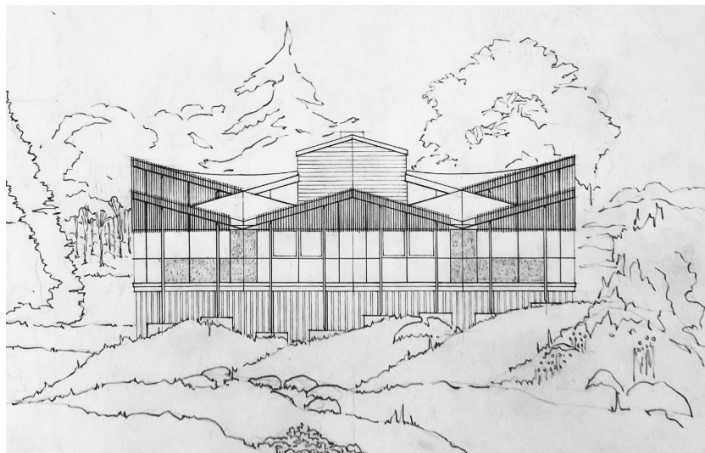


Image 22 – Dessins d'architecture de la Maison Strutt, 1220, chemin de la Montagne. Source: BAC © Fondation Strutt Foundation

La période de l'après-guerre est caractérisée par **la suprématie (pas pour autant absolue) des technologies modernes**, en forte rupture avec le passé, résultat du développement de nouveaux matériaux et techniques de conception et construction. Ces nouvelles façons de bâtir répondent également aux exigences et connaissances évolutives, telles que la perception du bien-être des usagers et la hiérarchisation des circulations, à travers des explorations formelles de l'architecture.

Comme pour d'autres domaines artistiques touchés par le mouvement moderniste, **l'architecture est un front d'avant-gardisme** attestée par l'expérimentation spatiale

et esthétique. **L'évolution des normes fonctionnelles** (nouvelles hiérarchies programmatiques, prolifération du plan libre, etc.) répond, quant à elle, en partie aux changements de rapports sociaux (composition et rôles familiaux, organisation des milieux de travail, égalitarisme dans la conduite sociale, etc.), mais peut aussi faire preuve d'une certaine volonté utopique de contribuer activement au progrès social, évidence de l'optimisme et de l'idéalisme de l'après-guerre.

2.2.3 Tour d'horizon illustré de Gatineau

1. Les principaux courants architecturaux modernes

L'architecture moderne au Québec voit progressivement le jour après la Seconde Guerre mondiale, s'ancrant dans une **période de renouveau marquée par des bouleversements politiques, sociaux, culturels et artistiques**. La Révolution tranquille favorise ces changements de paradigmes, l'architecture devient alors une réponse et une expression de ces changements. L'architecture moderne prend une place d'autant plus importante en milieu urbain au fur et à mesure que la population québécoise se détache des valeurs traditionnelles et religieuses qui avaient dominé son histoire. S'ensuit la construction massive de gratte-ciels, d'immeubles à logements, d'églises, d'écoles, d'équipements collectifs, de même que d'édifices gouvernementaux et d'autres édifices reliés au milieu des affaires au cours des années 1960. L'influence états-unienne, ainsi que celle d'architectes de grandes renommées (particulièrement Ludwig Mies van der Rohe, Le Corbusier, Frank Lloyd Wright et Alvar Aalto), encourage l'implantation de nouvelles constructions et principes constructifs partout au Québec. Bien que des styles distincts de la période moderne soient présentés ci-dessous, de nombreux édifices du présent inventaire constituent un amalgame plus ou moins perceptible de plusieurs tendances.

Fonctionnalisme :

Plutôt une philosophie ou approche conceptuelle de l'architecture moderne qu'une esthétique précise, le fonctionnalisme met de l'avant **une composition architecturale résultant de la distribution « lisible » des fonctions constituantes du bâtiment, de sa structure et de son enveloppe**. Cette philosophie naît vers la fin du 19^e siècle avec l'œuvre novatrice de l'architecte américain Louis Sullivan, dont le principe se résume par l'expression : *la forme suit la fonction (form follows function)*. L'approche fonctionnaliste évolue et se répand à travers plusieurs mouvements avant-gardistes et notamment par l'enseignement de l'école du Bauhaus en Allemagne. La doctrine de ce style architectural propose une réponse aux besoins d'une société moderne et industrialisée. Les bâtiments et méthodes de construction doivent désormais s'adapter aux nouveaux modes de vie. Au Québec, la période d'influence fonctionnaliste se situe principalement entre 1950 et 1970. **Le fonctionnalisme en architecture peut se trouver dans des bâtiments de divers styles modernistes**; cependant, il est surtout associé à des assemblages de volumes primaires, à des revêtements de feuilles de verre, des surfaces planes, des façades tramées, et des volumétries. La variété, la simplicité ou la répétition de composantes peuvent exprimer l'organisation utile du bâtiment.



Image 23 – Ancienne école Notre-Dame-Auxiliatrice, 50, rue des Servantes. Source: Ville de Gatineau, 2022.

Style Prairie / Frank Lloyd Wright:

Le style Prairie est né à Chicago au début du 20^e siècle par la relève en architecture dont faisait partie Frank Lloyd Wright. Ce style exprime le désir des architectes américains de délaisser le style néo-classique qu'ils considèrent trop archaïque, pour créer un style proprement américain, qui conviendrait mieux aux besoins de la société nord-américaine. Les bâtiments doivent être confortables, sans être dans le superflu. Le style Prairie mise sur **l'horizontalité** plutôt que la verticalité, une organisation architecturale incarnant les vastes espaces du continent américain (voir image 24). Les espaces intérieurs se chevauchent tout en créant une continuité visuelle entre l'intérieur et l'extérieur, notamment par l'utilisation de **nombreuses fenêtres, de projection des toitures et de continuité de terrasses**. Ils comprennent souvent une **géométrie et des masses solides**, y compris de grandes cheminées centrales, et des ornements géométriques modernes et abstraits réalisés en matériaux traditionnels. À Gatineau, certains bungalows datant de cette époque sont des exemples de l'influence du style prairie au Québec. (Entre les années 1950 et 1970, le bungalow était l'habitation typique des nouvelles banlieues et le symbole de l'étalement urbain.)

Les œuvres plus tardives de Frank Lloyd Wright (ultérieures à sa production de style Prairie) ont également exercé une importante influence sur l'architecture moderne de Gatineau. Des œuvres de James Strutt réalisées sur le territoire gatinois à l'époque moderne en sont l'exemple, par ses expérimentations avec la structure, l'utilisation d'unité moulée de béton, le mélange entre pierre et béton, les grandes ouvertures sur l'extérieur ainsi que le déploiement de géométries non rectangulaires en plan (voir image 25).



Image 24 – Maison Guertin, 1, rue Hanson. Source: Ville de Gatineau, 2022.



Image 25 – Maison Baldock, 1224, Chemin de la Montagne. Source: EVOQ Strategies, 2022.

Art Déco :

L'Art Déco (Art Décoratif) est un courant artistique surtout associé à la période de l'entre-deux-guerres qui s'est déployé dans la mode, le design intérieur et l'architecture. Son nom est issu de l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes de Paris en 1925. En architecture, ce courant s'est traduit par la **prolifération d'une géométrie inspirée du cubisme et nourrie par l'influence des cultures «exotiques» (non occidentales)**, aussi bien en intérieur qu'en extérieur. L'Art Déco se distingue par ses lignes pures qui accentuent soit la verticalité, soit l'horizontalité, par son ornementation stylisée aux motifs géométriques et par ses nombreux bas-reliefs et incrustations de matériaux traditionnels ou industriels nouvellement développés (voir image 26). Malgré leur apparente modernité, les compositions Art Déco sont souvent

fondées sur des modèles sous-jacents issus de l'architecture néo-classique et néo-gothique (enfilades, colonnades, portiques, corniches, frises, gargouilles, etc.).

Suite à la Grande Dépression des années 1930, l'Art Déco évolue vers une nouvelle phase stylistique d'où émerge le style Paquebot (*streamline*) naît. Durant cette période, les matériaux les plus luxueux sont remplacés par des matériaux plus abordables et le style est allégé de manière générale. Les structures deviennent plus austères, pragmatiques et conceptuelles. Le style Paquebot s'intéresse plus aux structures basses, symbolisant la force, qu'à la verticalité (voir image 27). Il est également inspiré du mouvement allemand de la Nouvelle Objectivité, dépourvu de décoration. Ce mouvement se caractérise par des courbes nettes, de lignes horizontales, des grands ensembles de fenêtres, des briques de verre et des hublots, et tente d'évoquer le mouvement et la vitesse.



Image 26 – Ancienne prison de Hull, 75, rue Saint-François.
Source : CRAO, 1938.



Image 27 – Ancienne École Reboul, 125, boulevard Sacré-Cœur.
Source: Ville de Gatineau, 2022.

Style Dom Bellot (Dom-Bellotisme) :

Le style Dom Bellot s'inscrit dans une démarche de renouvellement du vocabulaire architectural religieux, surtout catholique. Il apparaît entre les deux conflits mondiaux en France, en Belgique et aux Pays-Bas. Ce style, exclusivement associé aux bâtiments à usages religieux, a marqué le Québec entre 1930 et 1960 par les réalisations de Dom Paul Bellot, personnage qui lui a donné son nom. Quelque peu en marge du reste du mouvement moderne, il préconise les principes rationalistes (expression architecturale relevant de la structure et de la construction), un système des proportions rigoureux et un plein rendement des matériaux. Les matériaux, principalement la brique, forment à la fois la structure et l'ornementation. La mise en valeur de la brique et du béton pour former des arcs et voûtes paraboliques ou en encorbellement aux couleurs et motifs géométriques variés, associés aux jeux de lumière, suffit à orner l'extérieur et l'intérieur des bâtiments. **Bien qu'il n'y ait pas de bâtiment réalisé par Dom Bellot sur le territoire gatinois, divers édifices religieux présentent des caractéristiques de son style** (encorbellement, ouverture aux jambages inclinés, façade en brique).



Image 28 – Ancienne église Notre-Dame-des-Neiges, 3, rue Donat-Saint-Amour. Source : Ville de Gatineau, 2022.

Classique Moderne :



Image 29 – Imprimerie nationale, 45, boulevard Sacré-Cœur. Source : Studio Versa, 2022

Le style classique moderne, ou « *modern classical* » en anglais, est une façon de catégoriser rétroactivement l'architecture néo-classique « modernisée » des années 1920 et 1930. Souvent, ces bâtiments sont conçus selon la doctrine des Beaux-Arts, mais avec des **détails ornementaux simplifiés**, « abstraits » et « aplatis » par rapport aux bâtiments du néo-classicisme traditionnel (voir image 29). Pourtant, **le caractère classique reste fortement évident** (symétrie, axialité, proportions, compositions volumétriques, hiérarchie en façade et plan, etc.). Ce style a surtout été utilisé pour les bâtiments publics et est resté courant jusque dans les années 1950 au Canada.

Style international :

Le style international est apparu dans les années 1920, et a connu un pic de popularité et de développement après 1930. Plusieurs architectes avant-gardistes européens fuyant le nazisme se sont installés aux États-Unis et ailleurs, et ont alors pu diffuser de nouvelles réflexions architecturales pour rompre les liens avec les conceptions du passé. Les architectes Ludwig Mies van der Rohe, Le Corbusier et Walter Gropius sont reconnus comme les pionniers de ce style architectural. Il est caractérisé par la mise en valeur des volumes afin de créer une **composition d'ensemble épurée, reposant sur les principes de la régularité et du fonctionnalisme**. Le béton, l'acier et le verre sont assemblés en hauteur et accentuent la **transparence**, tandis que la minceur des murs non porteurs, les composantes en porte-à-faux et les surfaces planes et lisses accroissent l'impression de **légèreté**.



Image 30 – Ancienne école Lavictoire, 212, rue Cedar. Source : Ville de Gatineau, 2022



Image 31 – Maison McLean, 116, chemin D'Amour. Source : Studio Versa, 2022

Expressionnisme :



Image 32 – Église Sainte-Maria-Goretti, 664, rue de Duberger. Ville de Gatineau, 2022.

L'expressionnisme est un mouvement qui s'est développé en Europe du Nord à partir du début 20e siècle. Il se manifeste au Québec entre 1960 et 1980 et possède des liens avec le mouvement brutaliste : tous les deux prônent l'expressivité des matériaux et des systèmes techniques ainsi que la monumentalité. Les architectures expressionnistes se libèrent de la fonction pour faire valoir une **conception formelle et symbolique**. Les bâtiments se démarquent de leur milieu et deviennent des œuvres d'art. L'utilisation de techniques de construction innovantes permet de réaliser des **envolées plastiques** (cônes, dômes, etc.) et un **assemblage de volumes purs et de silhouettes dramatiques, un fusionnement des surfaces, un jeu de textures et un contraste lumineux**.

Googie :

Le style Googie est apparu en Californie en 1949. Il veut exprimer le rêve américain, après la guerre. Son architecture apparaît dans les cafés, les stations-service, les motels, et d'autres édifices commerciaux, mais également sur certains bâtiments iconiques d'infrastructure (le Theme Building de l'aéroport international de Los Angeles.). Le style Googie émerge avec la démocratisation du tourisme de plaisance, le développement des banlieues, et plus largement l'utilisation de l'automobile comme pivot du mode de vie américain. Ce type de bâtiment est généralement localisé en **bordure de routes achalandées, incitant à la consommation en attirant le regard par des formes, couleurs et jeux de lumière**. Il emprunte aussi les conventions formelles de l'architecture de l'avant-garde moderniste. Ce style est considéré comme futuriste, car il s'inspire notamment de la conquête spatiale.



Image 33 – Caisse populaire Saint-Rédempteur, 270, boulevard des Allumettières. Source : BANQ fonds Roger Poirier, s.d.

Brutalisme :

Le brutalisme apparaît en Angleterre dans un climat politique contestataire favorisant les idéologies égalitaires et socialistes. Il prend de l'ampleur en France grâce à l'architecte Le Corbusier et son adoption de formes irrégulières et de textures rugueuses, puis ailleurs dans le monde. Aux États-Unis, ses fers de lance sont les architectes Paul Rudolph et Louis Kahn. Au Québec il est principalement présent entre 1960 et 1980, et associé aux nombreux édifices publics et institutionnels réalisés durant cette période. Bien que l'architecture moderne tendait jusqu'alors à donner une impression de légèreté, **le brutalisme cherche à exprimer massivité et monumentalité**. L'esthétique repose sur « le gros œuvre » : **les matériaux sont laissés bruts, la structure du bâtiment est exposée, et tout traitement de surface tend à accentuer le poids**

et la texture des composantes (voir image 34). La volumétrie élabore souvent des **agencements complexes** de masses et de volumes. Le béton armé est généralement un matériau de choix pour donner ces effets, mais la brique, le métal et le verre transparent ou coloré sont également déployés (voir image 35). Les bâtiments de style brutaliste obéissent souvent au credo fonctionnaliste visant la lisibilité de leurs usages constituants. À Gatineau, l'ancienne Gare de Hull représente le premier bâtiment construit dans ce style (voir image 10).



Image 34 – École polyvalente Le Carrefour, 50, chemin de la Savane.
Source : Ville de Gatineau, 2022.



Image 35 – Ancienne école George-Étienne-Cartier, 30, rue de Savoie.
Source : Ville de Gatineau, 2022

2. Les familles typologiques architecturales

Lors du processus d'inventaire, les édifices témoignant d'une architecture moderne présents à Gatineau ont été regroupés par typologie. Le terme typologie réfère généralement à la catégorie du bâtiment associé à ses fonctions d'origines. La typologie d'un édifice peut également être influencée par l'aspect morphologique de ce dernier, c'est-à-dire sa volumétrie et son plan et implantation. Les typologies de bâtiments sont un moyen de comprendre et d'analyser la forme du bâtiment et son utilisation originelle. Couplées aux autres analyses réalisées durant l'étude (styles architecturaux, hauteurs, périodes de développement, forme globale), cela contribue à une compréhension plus cohérente du caractère physique global de la zone d'étude et de son évolution historique.

Les biens inventoriés sont ainsi associés à l'une des catégories fonctionnelles, définies par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, suivants : **RES** (Fonction résidentielle); **IND** (Fonction industrielle); **COM** (Fonction commerciale); **SI** (Services et Institutions); **TCP** (Transport, communication et services publics).

L'inventaire du patrimoine moderne de Gatineau a permis d'identifier **5 familles typologiques**, décrites plus bas, parmi les édifices construits à cette époque. L'analyse par typologie du patrimoine moderne de Gatineau fait émerger un nombre important de constructions de services et institutionnelles construites entre 1930 et 1980, ce qui fait écho à la forte transformation du territoire face aux changements politiques, économiques et sociétaux de l'époque.

- 1- **Services-institutions généraux** : cette typologie fait référence aux services et institutions publics (SI) tels que les hôtels de villes et salles des habitants; les banques, bureaux de postes, postes de police et casernes de pompiers, les palais de justice et prisons; et les hôpitaux et autres institutions de soins de santé.

- 2- **Bureau-commerce-culture** : cette typologie fait référence aux bâtiments de fonction commerciale (COM), de fonctions culturelle et récréative, et autres services et institutions. Il s'agit notamment des immeubles de bureaux, bibliothèques, commerces, centres récréatifs et cinémas.
- 3- **Églises-presbytères** : cette typologie, associée aux services et institutions (SI) d'après les catégories fonctionnelles du MCC, correspond aux édifices religieux tels que les églises, temples, synagogues et mosquées; les couvents, monastères et abbayes; et les presbytères et bâtiments associés. Il arrive cependant que l'usage actuel des bâtiments soit différent de leur usage d'origine.
- 4- **Établissements scolaires** : cette typologie, appartenant aux services et institutions (SI), se réfère aux différentes écoles primaires et secondaires; les établissements de formation spécialisée; et les collèges, séminaires et universités.
- 5- **Logements** : il s'agit des bâtiments à usage résidentiel (RES), notamment les maisons individuelles ou immeubles collectifs; les maisons pour personnes retraitées; les centres d'accueil ou établissements curatifs; ou encore les maisons pour personnes en difficulté.

3. Les principaux acteurs du mouvement moderne à Gatineau

Ci-dessous se trouve une liste non exhaustive des architectes reconnus à grande échelle ou ayant eu un impact important sur le territoire gatinois au cours de la période moderne.

Architectes reconnus :

Ernest Cormier (1885-1980) : Après l'obtention de son diplôme de génie civil de l'École polytechnique de Montréal, Ernest Cormier poursuit des études d'architecture à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris. À son retour à Montréal, peu avant 1920, il crée son propre cabinet d'architecture et les commandes affluent, faisant de lui un architecte à la carrière très prolifique au Québec. Il réalise deux des bâtiments art déco les plus reconnus au Québec : le pavillon Roger-Gaudry de l'Université de Montréal et sa propre résidence au 1418, avenue des Pins Ouest à Montréal. Tous les projets de Cormier se caractérisent par leur mariage élégant et maîtrisé de la tradition de l'architecture néo-classique, ses matériaux et assemblages traditionnels, avec la modernité des techniques constructives en plein développement.

Pierre J. Boulva (1920-1991) est diplômé de l'École des beaux-arts de Montréal en 1943. Il œuvre comme architecte pour Trans-Canada Airlines et le CN de 1943 à 1952, puis s'associe à Raymond Dufresne pendant près de 10 ans, époque durant laquelle la firme réalise plusieurs édifices scolaires gatinois. Avec Jacques Lefavre David et Peter Temple Murray Barott, il fonde l'agence David, Barott et Boulva en 1961. Après le décès de Barott en 1964, la firme poursuit ses activités sous le nom David et Boulva. Puis, de 1974 jusqu'au décès de Jacques L. David en 1993, l'agence agit sous l'appellation David Boulva Cleve. La firme, qui compte parmi ses réalisations plusieurs immeubles de grande envergure, s'inscrit dans le courant de l'architecture moderne. Sous le nom David et Boulva, l'agence mène à bien des projets audacieux à Montréal, soit l'édifice de la Banque Canadienne Nationale à la place d'Armes en collaboration avec l'architecte Jean-Julien Perrault en 1967, les théâtres Maisonneuve et Jean-Duceppe, Habitat 67 en collaboration avec Moïse Safdie, et le Palais de justice de Montréal en 1971 réalisé en collaboration avec la firme Archibald, Illsley et Templeton.

Arthur Erickson (1924-2009), architecte né à Vancouver, étudie à l'Université de la Colombie-Britannique et à l'Université McGill, et termine sa formation architecturale en 1950. Après avoir obtenu son diplôme, il sillonne l'Europe et le Moyen-Orient. En 1953, il ouvre une agence à Vancouver en association avec Geoffrey Massey. Ils acquièrent une réputation internationale après avoir remporté le concours de design pour l'Université Simon Fraser en 1963. S'ensuit une série de commandes importantes, notamment certains pavillons thématiques d'Expo 67 à Montréal, la Banque du Canada à Ottawa

(1980), et le Roy Thomson Hall à Toronto (1982). Erickson a aussi obtenu de nombreuses commandes de pays du Moyen-Orient, d'Amérique du Sud et des États-Unis, alors qu'il était l'architecte de l'ambassade canadienne à Washington, qui a ouvert ses portes en 1989. Premier architecte canadien de réputation internationale, il s'attire l'admiration populaire par sa capacité à créer des bâtiments spectaculaires avec apparemment peu d'éléments.

James W. Strutt (1924-2008) est connu pour avoir donné une impulsion à l'architecture moderne au Canada après la Deuxième Guerre mondiale. Né en Ontario, il y a fait ses études d'architecture et y a beaucoup exercé, plus particulièrement à Ottawa, sa ville de résidence. Particulièrement influencé par l'architecture de Frank Lloyd Wright, il a également été en étroite relation avec l'architecte-ingénieur Buckminster Fuller. Dans les années 1950, il a travaillé sur des projets résidentiels, qui lui ont servi de terrains pour sa période d'exploration géométrique. La plus connue est sa propre maison, à Gatineau, réalisée en 1956.

Architectes avec un fort impact sur le territoire de Gatineau à l'époque moderne :

Jean Issalys est un architecte qui exerçait de manière significative dans les années 1950 à 1970 à Gatineau. Il est diplômé de l'École de beaux-arts de Montréal et de l'Institut d'urbanisme de Paris et a travaillé des années au service d'urbanisme de la capitale nationale à Ottawa et à la Commission du district fédéral. Parmi ses réalisations à Gatineau figurent de nombreux édifices religieux, mais également des maisons résidentielles, l'ancien pavillon de psychiatrie infantile, 20, rue Pharand-Pavillon ainsi que le bureau de poste de Gatineau, 139, rue Racine. Selon la presse de l'époque, ses propositions, notamment pour le nouveau bureau de poste de Gatineau, se veulent « extrêmement modernes ».

Valère Langlois (1931-1999) est né à Hull, étudie l'architecture à l'École des beaux-arts de Montréal, dont il est diplômé en 1958. Il obtient le droit de pratique en 1959, en devenant membre de l'Association des architectes de la province de Québec (Ordre des architectes du Québec à partir de 1974). Ses deux premières réalisations notables sont le gymnase du camp d'été de l'Université d'Ottawa (1965) à Cayamant et l'école polyvalente Val-des-Bois (1969) à Buckingham. En 1971, il s'associe à l'architecte Robert Blair (1928-2007), également diplômé de l'École des beaux-arts de Montréal en 1958. L'agence Langlois et Blair contribue grandement au paysage bâti de la région de l'Outaouais en concevant bon nombre d'édifices institutionnels.

Jean Serge LeFort (1905-1982) est né à Ottawa et a fait ses études à l'Université d'Ottawa (en 1915-1922) et à l'École technique de Hull, Québec (1925-1927). Il s'installe à Boston pour étudier l'architecture au Massachusetts Institute of Technology pendant un an, puis à Montréal à l'École des Beaux-Arts locale de 1930 à 1934, et passe ses étés à travailler dans divers bureaux. Il ouvre son propre bureau à Montréal en juin 1934, mais deux ans plus tard, il s'installe dans sa ville natale d'Ottawa, où il continue à travailler tout au long de sa carrière.

Auguste Martineau (1924-2008) est diplômé de l'École des beaux-arts de Québec. À l'exception de ses interventions à Joliette et en Abitibi-Témiscamingue entre 1938 et 1947, Martineau concentre ses activités en Outaouais et à Ottawa à compter de la seconde moitié des années 1940. En 1951, il reçoit une commande du diocèse d'Ottawa pour construire un séminaire sur le bord de la rivière Rideau. Dans les années 1950, il donne les plans de plusieurs églises modernes pour la banlieue d'Ottawa, à Rouyn-Noranda, ainsi que ceux d'un orphelinat à Joliette. Il réalise aussi deux écoles à Ottawa. En 1969, Martineau participe au consortium MLM architecture qui trace le plan directeur de l'Université d'Ottawa.

Papineau Gérin-Lajoie Le Blanc : En 1958, trois jeunes architectes — Louis-Joseph Papineau, Guy Gérin-Lajoie et Michel Le Blanc — s'associent pour fonder l'agence Papineau, Gérin-Lajoie, Le Blanc, architectes (PGL). Cette agence conçoit certains des bâtiments les plus techniquement novateurs, visuellement mémorables et symboliquement chargés de l'architecture

moderne du Québec. Une partie importante des projets du PGL étaient des contrats gouvernementaux et la plupart d'entre eux sont initiés aux niveaux fédéraux, provinciaux, ou territoriaux.

René Richard (d. 2000) obtient son diplôme d'architecture de l'École des beaux-arts de Montréal en 1949. Après avoir effectué ses premières années en tant qu'architecte, il s'est rapproché de la région de Gatineau et y a été prolifique dans l'architecture scolaire telle que l'école Saint-René Goupil ou encore celle de Saint-Jean Baptiste. Au début des années 1960, la présence de Richard se renforce en Outaouais et à Hull. En 1970, il travaille sur plusieurs écoles dans les diverses commissions scolaires de l'Outaouais. Il réalise notamment la réfection du centre hospitalier de Buckingham (Hôpital de Papineau).

Lucien Sara-Bournet (1896-1992), né en Ontario, obtient son diplôme de l'École Polytechnique de Montréal en 1918 et commence sa carrière d'ingénieur et d'architecte à Montréal. Il s'installe ensuite à Saint-Hyacinthe, puis à Hull au Québec, en 1937 pour ouvrir son propre bureau d'architecte. La même année, il obtient une importante commande pour la conception du nouveau bâtiment fédéral du manège militaire. Bon nombre de ses commandes d'ouvrages éducatifs et ecclésiastiques lui sont confiées par le diocèse catholique romain local de Hull et, dès 1950, il adopte un vocabulaire moderniste pour la conception de ses nouveaux édifices ecclésiastiques. Il exerce seul et avec de nombreuses firmes, notamment Sarra-Bournet et Audet, firme constituée de lui et D'Arcy Audet.

4 Recommandations

Tout comme le patrimoine traditionnel, le patrimoine moderne compte des témoins servant de vecteurs identitaires et de repères culturels. Ainsi, ces témoins favorisent la compréhension de nos milieux de vie et l'appropriation du territoire. Malgré son intérêt, rappelons que les enjeux auxquels les lieux patrimoniaux font face sont nombreux :

- Démolition dans le cadre de redéveloppement;
- Démolition par négligence;
- Altérations et agrandissements incompatibles;
- Perception du patrimoine comme une contrainte plutôt qu'une opportunité;
- Défis de gouvernance.

Pour le patrimoine moderne, s'ajoutent à ceux-ci :

- Manque de recul avec les constructions modernes et méconnaissance de leurs intérêts ;
- Défis techniques avec des systèmes constructifs et composantes architecturales de la période moderne.

Nonobstant les défis, il y a plusieurs façons d'intégrer le patrimoine moderne aux réflexions plus larges sur le patrimoine, ainsi qu'à sa gestion. Bien que la considération du patrimoine moderne demeure embryonnaire, elle mérite d'être améliorée.

4.1 DÉVELOPPER LE RÉFLEXE PATRIMOINE MODERNE

À la lumière de l'inventaire du patrimoine moderne, et en considérant la politique du patrimoine, EVOQ Stratégies propose **trois catégories de recommandations** pour la Ville de Gatineau : **sensibiliser et valoriser, protéger et conserver** (mesures patrimoniales et urbanistiques), et **soutenir** (aspects financiers et techniques). Les recommandations ci-dessous font un lien avec la politique du patrimoine de la Ville de Gatineau - *Au cœur de notre patrimoine* et les cinq axes d'intervention énoncés, soit :

- S'assurer d'une gestion globale et cohérente; **AA**
- Connaître et reconnaître le patrimoine; **BB**
- Sensibiliser et favoriser l'appropriation citoyenne; **CC**
- Valoriser pour protéger et conserver le patrimoine; **DD**
- Travailler en partenariat et avec cohésion. **EE**

Des icônes et un tableau synthèse accompagnent ces recommandations.

4.1.1 Sensibiliser et valoriser

Le patrimoine moderne est méconnu et incompris, ce qui résulte dans une protection et une mise en valeur qui reposent en partie sur la sensibilisation des acteurs concernés. Parmi ces acteurs, comptons : les propriétaires privés et les citoyens et groupes de défense du patrimoine, les fonctionnaires, les élus, et les gestionnaires de parcs immobiliers (gouvernementaux et institutionnels). Afin de profiter de l'inventaire, du rapport synthèse et du rapport grand public comme outils de sensibilisation et de valorisation du patrimoine moderne à Gatineau, il est recommandé de :

- 1 - **Diffuser le rapport grand public via les outils informatiques de la Ville**, notamment via la page Patrimoine du site web de la Ville et la liste d'envoi sur les activités patrimoniales. **BB CC**
- 2 - **Présenter le rapport grand public** au courant du mois du patrimoine. **BB CC**
- 3 - **Transmettre le rapport grand public directement aux propriétaires et/ou gestionnaires des immeubles inventoriés**, et d'autres instances, dont :
 - Société québécoise des infrastructures;
 - Services publics et Approvisionnement Canada;
 - Commission de la capitale nationale;
 - Centres de services scolaires et Commissions scolaires;
 - Paroisses et congrégations; et
 - Société de transport de l'Outaouais. **AA BB EE**
- 4 - Rappeler l'intérêt patrimonial des immeubles inventoriés ayant une évaluation moyenne, forte ou supérieure, **lors des échanges entre la Ville de Gatineau et des instances gouvernementales et organisations** lors de la planification de travaux et/ou des altérations. **AA DD EE**
- 5 - Inclure les propriétés inventoriées et les fiches aux **systèmes de gestion municipaux** pour la gestion de permis de transformation et les inspections. **AA EE**
- 6 - Ajouter les propriétés inventoriées à la **carte interactive** (l'Atlas de Gatineau). **AA BB**
- 7 - Ajouter lorsque possible, les propriétés inventoriées aux **circuits pédestres**. **CC**
- 8 - **Produire une capsule patrimoniale** sur le patrimoine moderne qui abordera les thématiques du patrimoine moderne qui reflètent l'histoire et l'évolution de Gatineau dans la seconde moitié du 20e siècle. **BB CC**

4.1.2 Protéger et conserver

La protection sous-entend l'utilisation de pouvoirs confiés par les lois sur le Patrimoine Culturel et l'Aménagement et l'Urbanisme. Des outils visant la protection de biens patrimoniaux permettent de préserver la valeur patrimoniale d'un lieu, tout en permettant son évolution. Par ailleurs, leur utilisation se fait idéalement de façon proactive, plutôt que de façon réactive, soit lors d'une menace urgente ou d'un dossier médiatisé. D'autre part, les statuts patrimoniaux facilitent l'accès au soutien financier gouvernemental.

La conservation de biens patrimoniaux repose souvent sur les acteurs qui influencent leur gestion, leur entretien et leur transformation. L'approche de **Comprendre-Planifier-Intervenir** permet de se poser les bonnes questions au bon moment. Cette approche est celle préconisée dans les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada* (NLD) auquel le gouvernement du Québec a participé dans son élaboration.

EVOQ Stratégies recommande les mesures suivantes :

- 9 - **Étudier la création d'un site patrimonial cité pour le secteur Skyridge** qui est un secteur singulier qui regroupe un grand nombre de propriétés d'intérêt issues de la période moderne. Rappelons que cet outil réglementaire peut faciliter la gestion de ce patrimoine tout en permettant des agrandissements et transformations. Ce statut facilitera également l'admissibilité des travaux dans le cadre des programmes de subventions, dont celles

financées par les ententes de développement culturelles et des programmes du ministère de la Culture et des Communications.

Il serait pertinent que des critères distincts pour les propriétés qui contribuent aux valeurs patrimoniales du secteur, et celles qui n’y contribuent pas, soient élaborés dans le futur règlement. **AA BB DD**

10 - **Étudier la citation de certaines propriétés individuelles** qui présentent un intérêt particulier (moyen ou fort) et qui ne font pas l’objet d’une mesure de protection ou une autre recommandation. Sans se limiter aux propriétés suivantes, cette liste pourrait inclure :

Secteur	Adresse	Typologie
Aylmer	116, chemin D'Amour	maison isolée
	36, chemin Grimes	maison isolée
	23, rue du Prince-de-Condé	maison isolée
Buckingham	145, rue Lamennais	école
Gatineau	280, boulevard Maloney Est	édifice gouvernemental isolé
	30, rue de Savoie	école
Hull	333, boulevard de la Cité-des-Jeunes	école
	40, rue Bégin	église
	64, rue Desjardins	maison isolée
	14, rue de la Guadeloupe	église
	39, rue Leduc	bibliothèque
	85, rue Isabelle	maison isolée
	90, rue Isabelle	maison isolée
Masson-Angers	96, rue Maurice	maison isolée
	11, rue Murray	maison isolée
	3, rue Donat-Saint-Amour	église

Tableau 10 - Propriétés individuelles à intérêt particulier sans mesures actuelles

N. B. Les propriétés mentionnées ci-haut présentent un intérêt particulier (moyen ou fort), sans toutefois avoir subi des altérations importantes. **AA DD**

11 - Considérer l'intégration des propriétés inventoriées ayant un intérêt moyen, fort ou supérieur lors de **l'élaboration de nouveaux sites patrimoniaux, ou la révision de sites patrimoniaux existants. AA DD**

12 - Étudier la création d'un **PIIA pour une unité de paysage visant Les Jardins du Château. AA DD**

13 - Considérer l'intégration des propriétés inventoriées ayant un intérêt moyen, fort ou supérieur **lors de l'élaboration de nouveau PIIA ou de la révision de PIIA existantes. AA DD**

14 - Considérer la désignation à titre de **lieu historique pour l'ancienne église-cathédrale Très-Saint-Rédempteur** comprenant les bâtiments qui composaient autrefois le noyau ecclésiastique. Celle-ci pourrait être accompagnée de mesures d'interprétation. **BB CC**

15 - **Démontrer l'exemplarité de la Ville** dans sa gestion des propriétés municipales d'architecture moderne d'intérêt patrimonial.

L'exemplarité est à considérer de différentes façons incluant:

- Préserver et restaurer des composantes significatives;
- Réhabiliter et agrandir des propriétés de façon sensible et compatible avec l'immeuble d'intérêt patrimonial;
- Commémorer et interpréter l'intérêt patrimonial d'une propriété. **AA CC DD**

16 - **Favoriser l'utilisation des Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada** pour aborder des interventions sur les bâtiments modernes d'intérêt patrimonial. **AA DD**

17 - **Encourager l'élaboration d'énoncés d'intérêt patrimonial et des plans de conservation** pour faciliter la compréhension et la gestion des propriétés d'intérêt, notamment celles ciblées par des mesures de protection. **AA CC DD**

4.1.3 Soutenir

En raison des défis en lien avec la mise en valeur du patrimoine moderne, des mesures de soutien sont incontournables. Comme le patrimoine moderne est un corpus plus récent avec ses propres particularités, les recommandations pour le soutien au propriétaires et responsables visent des aspects techniques, administratifs et financiers, soit :

18 - **Planifier des formations ciblées** sur la conservation du patrimoine moderne et les matériaux de l'époque moderne qui leur sont associés. Ces formations pourraient être ouvertes aux architectes, aux entrepreneurs gatinois spécialisés en conservation, aux gestionnaires immobiliers des instances publiques ou parapubliques, et aux employés de la Ville qui traitent des permis de transformation ou qui font la planification. Pour la formation, pensons aux architectes spécialisés en conservation du patrimoine moderne, aux artisans et professionnels œuvrant dans la préservation des matériaux de l'époque moderne, ainsi qu'aux conservateurs ou restaurateurs, dont l'équipe du Centre de conservation du Québec. **AA BB DD EE**

19 - Entamer des **discussions avec le ministère de la Culture et des Communications au sujet du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier** (présentement en révision). Faire valoir que la restauration de matériaux, assemblages et techniques associés au patrimoine moderne devrait être éligible aux subventions. **AA DD EE**

20 - Explorer la possibilité d'instaurer un **programme de subvention pour le patrimoine moderne pour les propriétés ou interventions inadmissibles dans le cadre des programmes de subvention**. Par exemple, celles-ci pourraient être financées sous forme de crédit de taxe foncière. **AA DD**

21 - **Inclure le patrimoine moderne dans l'octroi de certificats du patrimoine**, quitte à créer une bourse distincte dans la mesure où les propriétés construites après 1975 sont inadmissibles en raison de critères actuels du Gouvernement du Québec. **BB CC**

22 - Créer des **partenariats externes pour développer et partager des connaissances**, pensons à des :

- Groupes ou OBNL en patrimoine qui pourront diffuser une liste des artisans et professionnels qualifiés aux propriétaires;
- Des programmes de formation en conservation pour des mandats étudiants ou stages qui contribueront au développement de connaissances et de compétences sur le patrimoine moderne à Gatineau. **AA CC DD EE**

4.2 LA SUITE

Comme toute étude portant sur le patrimoine culturel, cet inventaire et ces rapports reflètent l'époque durant laquelle ils ont été élaborés. **Tant du côté des experts que des citoyens, les regards sur le patrimoine moderne cheminent particulièrement rapidement.**

Il va de soi que les immeubles inventoriés continueront d'évoluer lors des travaux et altérations. De plus, de nouvelles connaissances, des expertises et des études ultérieures vont approfondir les connaissances au sujet de certains propriétés et ensembles issus de l'époque moderne. **Ainsi, il demeure pertinent de réviser périodiquement l'inventaire.** Une révision périodique permettra d'inclure de nouvelles connaissances, de réviser les évaluations et d'ajouter différents types de lieux d'intérêt patrimonial (pensons aux ouvrages d'art, des ensembles paysagers et d'autres propriétés qui sont aujourd'hui trop récentes pour le présent inventaire).

Sur la page suivante se trouve un tableau récapitulatif des recommandations de l'équipe d'EVOQ Stratégies par axes d'intervention énoncés précédemment.

		Gestion globale et cohérente	Connaissance et reconnaissance	Sensibilisation et appropriation citoyenne	Valorisation et protection	Travail en partenariat
1	Diffuser le rapport et les fiches		●	●		
2	Présenter le rapport durant le mois du patrimoine		●	●		
3	Transmettre le rapport et fiche aux acteurs concernés	●	●			●
4	Rappeler l'intérêt des propriétés lors des échanges avec les acteurs concernés	●			●	●
5	Inclure les propriétés inventoriées aux outils de gestion interne	●				●
6	Ajouter les propriétés inventoriées à l'Atlas de Gatineau	●	●			
7	Ajouter les exemples qui se démarquent aux circuits pédestres			●		
8	Produire une capsule sur le patrimoine moderne		●	●		
9	Citer le site patrimonial (SPC) Skyridge	●	●		●	
10	Citer des propriétés individuelles	●			●	
11	Considérer les propriétés exemplaires dans les SPC futurs et existants	●			●	
12	Établir un PIIA et une unité de paysage pour Les Jardins du Château	●			●	
13	Considérer les propriétés exemplaires dans les PIIA futurs et existants	●			●	
14	Désigner comme lieu historique le noyau Très-Saint-Rédempteur		●			
15	Exemplarité – propriétés municipales	●		●	●	
16	Utiliser les NLD	●			●	
17	Préparer des énoncés de valeurs patrimoniales	●		●	●	
18	Préparer des formations ciblées sur le patrimoine moderne	●	●		●	●
19	Obtenir des subventions via le MCCQ	●			●	●
20	Créer des subventions pour le patrimoine moderne	●			●	
21	Créer un certificat du patrimoine qui inclut le patrimoine moderne		●	●		
22	Créer des partenariats externes (OBNL + Programmes de formation en patrimoine)	●		●	●	●

Tableau 11 – Recommandations de l'équipe d'EVOQ Stratégies par axes d'intervention

5 Conclusion

Avant-gardiste dans son approche à la gestion de son patrimoine moderne, la Ville de Gatineau a entrepris un travail précurseur, soit la réalisation d'un premier inventaire du patrimoine moderne sur son territoire. L'inventaire a porté sur 168 lieux d'intérêt situés dans les cinq secteurs correspondant aux ex-villes, qui forment aujourd'hui la Ville de Gatineau. Des critères d'analyse et thématiques spécifiques au patrimoine moderne ont été développés pour évaluer ce corpus moderne et mieux comprendre ce que signifient ces lieux d'intérêt.

Au-delà des fiches d'inventaire individuelles pour chacune des propriétés, ce présent rapport a fait le tour de la méthodologie, de l'histoire du territoire et des particularités de son architecture pendant la période moderne, et d'un bilan des données concernant les lieux d'intérêts inventoriés. Les recommandations pour la protection et la mise en valeur de ces lieux ont été formulées en lien avec la politique du patrimoine de la Ville.

Cet inventaire permet de tirer de grandes conclusions, mais il est nécessaire d'entreprendre des études plus approfondies pour mieux saisir l'importance de ces lieux ainsi que de poursuivre des efforts de conscientisation pour mieux permettre l'appropriation citoyenne de ce patrimoine.

6 Annexes

6.1 BIBLIOGRAPHIE

6.2 LISTE DES ILLUSTRATIONS

6.3 ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET GLOSSAIRE

6.4 GABARIT DE FICHE D'INVENTAIRE ET GRILLE D'ANALYSE

6.5 LISTE DES BIENS INVENTORIÉS PAR SECTEURS



Inventaire du patrimoine bâti moderne de la Ville de Gatineau

Rapport synthèse

ANNEXE 6.1 : BIBLIOGRAPHIE

Ville de Gatineau
S05022-22-00

DATE : 10 novembre 2023

6.1 BIBLIOGRAPHIE

Général

Un certain nombre de sources ont été couramment consultées dans le cadre de la réalisation des fiches d'inventaire. Pour davantage d'informations concernant les sources spécifiques utilisées, veuillez consulter les fiches d'inventaires. Parmi celles-ci se trouvent notamment les sources présentées dans la liste ci-dessous :

- Archives de la ville de Gatineau
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)
- Bibliothèques et Archives Canada (BAC)
- Centre régional d'archives de l'Outaouais (CRAO)
- Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ)
- Commission de la Capitale Nationale (CCN)
- Fondation Strutt Foundation
- *Architecture-Bâtiment-Construction* (ABC)
- *La revue de Gatineau*
- *Le Droit*
- Radio-Canada

SOURCES PRIMAIRES CONSULTÉES

Fonds d'archives :

- Archives nationales du Québec (BAnQ)
- Archives de la Ville de Gatineau
- Bibliothèques et archives Canada (BAC)
- Centre régional d'archives de l'Outaouais (CRAO)

Photographies historiques :

Les crédits des différentes sources photographiques d'archives sont indiqués en légende des photographies ou dans l'Annexe 6.2 *Liste des Illustrations*. Les images historiques proviennent généralement de diverses sources publiques (BAnQ, BAC, CRAO, ABC, CCN etc.) ou de sources privées (propriétaires de bâtiments, etc.) ainsi que des archives de la Ville de Gatineau.

Photographies récentes :

Les photographies contemporaines de ce présent rapport ont été prises par la Ville de Gatineau, Studio Versa et l'équipe d'EVOQ Stratégies.

SOURCES SECONDAIRES CONSULTÉES

Dictionnaires et répertoires :

Biographical Dictionary of Architects in Canada. (s. d.). <http://dictionaryofarchitectsincanada.org/node/2348> (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

Dictionnaire Usito. (s. d.). Usito. <https://usito.usherbrooke.ca/> (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal. (s. d.). <http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/glossaire.php> (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

Glossaire - Vocabulaire de L'architecture québécoise. (s. d.). APMAQ (Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec). <https://www.maisons-anciennes.qc.ca/bibliotheque?doc=57> (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

La Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française. (s. d.). <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/> (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

Répertoire du patrimoine bâti : styles architecturaux Influences modernes. (s. d.). © Ville de Québec. <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/bati/influences-modernes.aspx> (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

Publications gouvernementales :

Ministère de la Culture et des Communications du Québec. *Guide pour la réalisation, la consignation et la diffusion d'un inventaire du patrimoine immobilier.* 2022. © Gouvernement du Québec. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/documents/patrimoine/GM-methode-inventaires.pdf?1663783188> (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

Parcs Canada. *Normes et Lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada.* 2010. Lieux patrimoniaux du Canada, Deuxième édition, 288p. [en ligne], <https://www.historicplaces.ca/fr/pages/standards-normes> (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

Publications spécialisées :

Beaulieu, C. *Architecture contemporaine au Canada français.* 1969. Ministère des Affaires culturelles (Québec).

Blanchette, R. *L'Outaouais.* 2009. Les Presses de l'Université Laval.

Commission des biens culturels du Québec. *Comment nommer le patrimoine quand le passé n'est plus ancien ? Document de réflexion sur le patrimoine moderne.* 2005. https://cpcq.gouv.qc.ca/app/uploads/2020/05/Patrimoine_moderne.pdf (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

Lapointe, P. L. (dir.). *Outaouais : Le Hull industriel / Industrial Hull : 1900/1960.* 1986. Institut d'histoire et de recherche sur l'Outaouais (IHRO).

Gaffield, C. (dir.). *Histoire de l'Outaouais* (traduit par Robert Paré). 1994. Institut québécois de recherche sur la culture.

Vanlaethem, F. *Patrimoine en devenir : l'architecture moderne au Québec*. 2012. Publications du Québec.

Revue périodiques :

Keener, K. « L'histoire de l'Art Déco ». *Art Critique*. 2020.

<https://www.art-critique.com/2020/02/lecon-dart-lhistoire-de-lart-deco/> (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

« En 5 ans à GATINEAU La population scolaire a presque DOUBLÉ ». *Le Droit*, Ottawa, Ontario. 27 janvier 1962. Page 18.

https://diffusion.banq.qc.ca/pdfjs-1.6.210-dist_banq/web/pdf.php/2YKGW0zVT6Si5awFvLqhXQ.pdf (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

« Gatineau, une ville d'avenir ». *Le Droit*, Ottawa, Ontario. 29 septembre 1959. Page 20.

https://diffusion.banq.qc.ca/pdfjs-1.6.210-dist_banq/web/pdf.php/Qnxdyx0V_HTZFh5z0SHNRQ.pdf (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

« Nouveau visage de la Ville d'Aylmer », « Gatineau continue sa marche vers le progrès ». *Le Droit*, Ottawa, Ontario. 31 décembre 1960. Page 15.

https://diffusion.banq.qc.ca/pdfjs-1.6.210-dist_banq/web/pdf.php/xaBbs2hKS6AOgnJ-8OdhBQ.pdf (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

« Il y a 55 ans, l'Église catholique abandonnait la messe en latin ». Radio-Canada. 6 mars 2020.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1647856/messe-religion-catholique-latin-vatican-francais-archives> (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

Rapports:

Bergeron Gagnon Inc. *Inventaire du patrimoine bâti MRC de Rivière-du-Loup : 1/3 - Rapport Synthèse*. 2012. MRC de Rivière-du-Loup & Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF).

https://mrcriviereduloup.ca/documents/pdf/MRC/2012/inventaire_patbati/rapport_synthese_mrc_rdl_final.pdf (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

Bergeron Gagnon Inc. *Inventaire et caractérisation du patrimoine bâti de la région de l'Outaouais : Rapport synthèse régional*. 2011. Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) & Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF).

https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/patrimoine/inventaires_patrimoine_bati/inventaire_caracterisation_patrimoine_bati_region_outaouais_2011.fr-CA.pdf (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

Bergeron Gagnon Inc. *Inventaire et analyse du site patrimonial déclaré de Beauport : Rapport synthèse*. Ville de Québec. 2018. Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales & Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/culture-et-patrimoine/vision-du-patrimoine/docs/18BG_BeauSitePat_1_Synthese.pdf (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

Marsden, S., & Spearritt, P. *Le cadre thématique historique du vingtième siècle : Un outil pour évaluer les lieux de patrimoine*. 2021. Getty Conservation Institute.

Mondou, M. *La réception de la constitution de "de Sacra Liturgia" de Vatican II, au niveau paroissial dans le diocèse de Québec, entre 1964 et 1967*. 2011. Université Laval. <http://hdl.handle.net/20.500.11794/22838> (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

Patriarch. *Inventaire du patrimoine architectural de la Ville de Laval : Rapport de synthèse*. 2018. Ville de Laval. <https://www.laval.ca/histoire-et-patrimoine/Documents/inventaire-batiments-patrimoniaux.pdf> (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

Site web:

George. (2022). « Gatineau ». *Histoire du Québec*. <https://histoire-du-quebec.ca/gatineau/> (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

Harris, J. « Gatineau ». *L'Encyclopédie Canadienne*. (2006-2022). <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/gatineau> (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

Histoire des villes. (s. d.). Ville de Gatineau. https://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=guichet_municipal/archives/histoire_villes (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

Lapointe, P. L. « Aylmer (Québec) ». *L'Encyclopédie canadienne*. (2009-2015). <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/aylmer-quebec> (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

Lapointe, P. L. « Buckingham ». *L'Encyclopédie canadienne*. (2006-2015). <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/buckingham> (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

Lapointe, P. L. « Hull ». *L'Encyclopédie Canadienne*. (2006-2021). <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/hull-1> (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

La Société d'histoire de l'Outaouais – histoireoutaouais.ca. (s. d.). <http://histoireoutaouais.ca/> (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

Lapointe, P. L. *Masson-Angers* | *L'Encyclopédie canadienne*. (2006-2015). <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/masson-angers> (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).

« Philemon Wright ». *L'Encyclopédie Canadienne*. (s. d.). <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/wright-philemon> (consulté entre septembre 2022 et juillet 2023).



Inventaire du patrimoine bâti moderne de la Ville de Gatineau

Rapport synthèse

ANNEXE 6.2 : LISTE DES ILLUSTRATIONS

Ville de Gatineau
S05022-22-00

DATE : 10 novembre 2023

6.2 LISTE DES ILLUSTRATIONS

Images :

- Image 1 : Église Saint-Luc, 680, rue Bergeron. Source : Ville de Gatineau, 2022.
- Image 2 : Église Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, 14, rue de la Guadeloupe. Source : Ville de Gatineau, 2022.
- Image 3 : Imprimerie nationale, 45, boulevard Sacré-Cœur. Source : Studio Versa, 2022.
- Image 4 : Rénovation urbaine Place du Portage. Source : Ville de Gatineau, v. 1980-1985.
- Image 5 : Ancienne École Saint-Jean-Baptiste, 101, rue Saint-Jean Bosco. Source : Alain. *Perspective de l'aile des classes*. Photographie dans *Architecture - Bâtiment – Construction*, vol. 17, no. 198. Octobre 1962. Page 28. BANQ : https://diffusion.banq.qc.ca/pdfjs-1.6.210-dist_banq/web/pdf.php/Jj6ZzZrUvLTxlEg3I9poWw.pdf#page=2
- Image 6 : Le Chalet du Lac-Leamy, 100, promenade du Lac-Leamy. Source : Commission de la Capitale Nationale, 2004.
- Image 7 : La Caisse populaire Notre-Dame-de-l'Isle, 41, rue Victoria. Source : Photographie de publicité dans *Architecture - Bâtiment – Construction*, vol. 11, no. 123. Juillet 1956. Page 6. BANQ : https://diffusion.banq.qc.ca/pdfjs-1.6.210-dist_banq/web/pdf.php/sWeiYbvXrXQQ4UWUdt9EEw.pdf#page=5
- Image 8 : Caisse populaire Saint-Rédempteur, 270, boulevard des Allumettières. Source : BANQ fonds Roger Poirier, s.d.
- Image 9 : L'Hôpital Papineau de Buckingham, 155, rue Maclaren Est. Source : Ville de Gatineau, s.d.
- Image 10 : Ancienne gare de Hull, 195, rue Montcalm. Source : Ville de Gatineau, s.d.
- Image 11 : Ancien Hôtel Standish Hall, boulevard Alexandre-Taché. Source: Association du patrimoine d'Aylmer, s.d.
- Image 12 : Ancienne église du Très-Saint-Rédempteur, 221, Rue Saint-Rédempteur. Source : BANQ, fonds Champlain Marcil.
- Image 13 : Ancienne résidence épiscopale de Hull, 225, rue Saint-Rédempteur. Source : Ville de Gatineau, 2022.
- Image 14 : Ancien hôpital du Sacré-Cœur, 116, boulevard Lionel-Émond. Source : *Hôpital du Sacré-Coeur de Hull*. Photographie. 16 août 1957. BANQ : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4182082> (CC BY-ND) Attribution - Pas de Modification : <https://creativecommons.org/licenses/by-nd/4.0/deed.fr>
- Image 15 : Rénovation urbaine Place du Portage. Source : Ville de Gatineau, v. 1980-1985.
- Image 16 : Rénovation urbaine Place du Portage. Source : Ville de Gatineau, avant 1979.
- Image 17 : Ancien édifice Pallardo, 365, boulevard Gréber. Source : Studio Versa, 2022.
- Image 18 : Ancienne épicerie A. L. Raymond, 210, rue Champlain. Source : Ville de Gatineau, 2022.
- Image 19 : Ancienne école Jean-XXIII, 180, rue Magnus Ouest. Source : Han-Sa. *Vue d'ensemble de l'école Jean XXIII*. Photographie dans *Architecture - Bâtiment – Construction*, vol. 20, no. 235. Novembre 1965. Page 54. BANQ : <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2673816>
- Image 20 : Imprimerie nationale, 45, boulevard Sacré-Coeur. Source : Studio Versa, 2022.
- Image 21 : Maison Strutt, 1220, chemin de la Montagne. Source: Ville de Gatineau, 2022.
- Image 22 : Dessins d'architecture de la Maison Strutt, 1220, chemin de la Montagne. Source: Strutt, J., architecte. *Maison Strutt*. Plans d'architecture. s.d. Bibliothèques et archives Canada. © Fondation Strutt Foundation.
- Image 23 : Ancienne école Notre-Dame-Auxiliatrice, 50, rue des Servantes. Source: Ville de Gatineau, 2022.
- Image 24 : Maison Guertin, 1, rue Hanson. Source: Ville de Gatineau, 2022.
- Image 25 : Maison Baldock, 1224, chemin de la Montagne. Source: EVOQ Strategies, 2022.
- Image 26 : Ancienne prison de Hull, 75, rue Saint-François. Source: Centre régional d'archives de l'Outaouais. Photographie. 1938. Ville de Gatineau.

- Image 27 : Ancienne École Reboul, 125, boulevard Sacré-Cœur. Source: Ville de Gatineau, 2022.
- Image 28 : Ancienne église Notre-Dame-des-Neiges, 3, rue Donat-Saint-Amour. Source: Ville de Gatineau, 2022.
- Image 29 : Imprimerie nationale, 45, boulevard Sacré-Cœur. Source : Studio Versa, 2022.
- Image 30 : Ancienne école Lavictoire, 212, rue Cedar. Source : Ville de Gatineau, 2022.
- Image 31 : Maison McLean, 116, chemin D'Amour. Source : Studio Versa, 2022.
- Image 32 : Église Sainte-Maria-Goretti, 664, rue de Duberger. Source : Ville de Gatineau, 2022.
- Image 33 : Caisse populaire Saint-Rédempteur, 270, boulevard des Allumettières. Source : BAnQ fonds Roger Poirier, s.d.
- Image 34 : École polyvalente Le Carrefour, 50, chemin de la Savane. Source : Ville de Gatineau, 2022.
- Image 35 : Ancienne école George-Étienne-Cartier, 30, rue de Savoie. Source : Ville de Gatineau, 2022.
- Image 36 : Maison du citoyen, 25, rue Laurier. Source : Ville de Gatineau, v. 2018.
- Image 37 : Maison Mayrs, 121, rue Basswood. Source : Ville de Gatineau, 2022.
- Image 38 : Ancien Hôtel de Ville de Buckingham, 515, rue Charles. Source : Collection Jean Bastien. Photographies de l'ancien Hôtel de Ville de Buckingham. s.d. Société d'histoire de Buckingham.
- Image 39 : École du Nouveau-Monde, édifice Monseigneur-Lemieux, 66, rue Saint-Rosaire. Source : Ville de Gatineau, 2022.
- Image 40 : École Massé, 1, rue Saint-Alexandre. Source : Ville de Gatineau 2022.
- Image 41 : École du Nouveau-Monde, édifice Monseigneur-Lemieux, 66, rue Saint-Rosaire. Source : Ville de Gatineau, 2022.
- Image 42 : Ancienne bibliothèque municipale de Hull, 39, rue Leduc. Source : Ville de Gatineau, 2022.
- Image 43 : École Massé, 1, rue Saint-Alexandre. Source : Ville de Gatineau, 2022.
- Image 44 : Maison Mayrs, 121, rue Basswood. Source : Ville de Gatineau, 2022.
- Image 45 : Maison Bailey, 157, rue Chestnut. Source : Studio Versa, 2022.
- Image 46 : Centre Asticou, 241, boulevard de la Cité-des-Jeunes. Source : Ville de Gatineau, 2022.
- Image 47 : Ancien magasin A. L. Achbar, 85, promenade du Portage. Source : Ville de Gatineau, années 1970.
- Image 48 : Édifice Lauzon, 143, promenade du Portage. Source : Ville de Gatineau, 2022.
- Image 49 : Ancien cinéma Cartier, 119, promenade du Portage. Source : Ville de Gatineau, 2022.
- Image 50 : Ancienne succursale de la banque Provinciale, 500, avenue de Buckingham. Source : Ville de Gatineau, 2022.

Tableaux :

- Tableau 1 : Nombre de propriétés par ancienne ville
- Tableau 2 : Répartition des éléments d'intérêt inventoriés par typologie fonctionnelle
- Tableau 3 : Répartition des biens inventoriés par état physique
- Tableau 4 : Répartition des biens inventoriés par état d'authenticité
- Tableau 5 : Répartition des biens inventoriés par statut patrimonial
- Tableau 6 : Échelle de pointage
- Tableau 7 : Répartition des biens selon le niveau d'intérêt patrimonial
- Tableau 8 : Répartition des biens par thèmes territoriaux
- Tableau 9 : Composantes architecturales récurrentes des biens inventoriés. Sources : les photos utilisées ont été prises par la Ville de Gatineau, Studio Versa et EVOQ Stratégies en 2022.
- Tableau 10 : Propriétés individuelles à intérêt particulier sans mesures actuelles

- Tableau 11 : Recommandations de l'équipe d'EVOQ Stratégies par axes d'intervention

Figures :

- Figure 1 : Répartition des biens selon le niveau d'intérêt patrimonial



Inventaire du patrimoine bâti moderne de la Ville de Gatineau

Rapport synthèse

ANNEXE 6.3 : GLOSSAIRE

Ville de Gatineau
S05022-22-00

DATE : 10 novembre 2023

GLOSSAIRE

ABC : *Architecture – Bâtiment – Construction* (revue architecturale)

altération importante (irréversible) : disparition ou modification importante de composante/s extérieure/s d'origine ayant pour résultat une perte irrécupérable d'authenticité; elle est déterminée selon une comparaison de connaissances sur l'état d'origine aux observations de l'état actuel (suppression de marquise; changement de forme de toiture; perte de fenêtres ou devantures distinctives; changement de matérialité de revêtement; etc.)

altération mineure (réversible ou localisée) : disparition ou modification d'une partie mineure de composante/s extérieure/s, ou modifications ultérieures non dommageables aux composantes sous-jacentes; elle est déterminée selon une comparaison de connaissances sur l'état d'origine aux observations de l'état actuel (surpeinture de revêtement; recouvrement de corniche par parement; recouvrement de fenêtres ou portes par contreplaqué; perte de quelques segments récurrents d'un motif ornemental; etc.)

APA : Association du patrimoine d'Aylmer

artif. : matériau artificiel ou en faux fini

BAC : Bibliothèque et Archives Canada

BAnQ : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

BEÉFP : Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine

BSHPFQ : Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme franco-québécois

CPRQ : Conseil du patrimoine religieux du Québec

CRAO : Centre régional d'archives de l'Outaouais

d. : décès (année)

détérioration mineure apparente : dommage limité de matériaux, ou dommage très localisé, visibles depuis l'espace public; indication de risque relativement peu important à l'intégrité du bien (peinture écaillée ou décolorée; joints de mortier partiellement évidés; crépi fissuré; déformation légère de revêtement de façade ou de toiture; etc.)

ensemble moderne planifié : groupe d'immeubles datant de l'époque moderne qui forme un ensemble cohérent (par leur relation fonctionnelle, historique, etc.) découlant d'une vision concertée et intentionnelle (par exemple : ensemble bâti de la rue des Perce-Neige; ensemble de la rue Coallier; ensemble de la place du Portage; école jumelée à une église sous une même institution; etc.)

GLOSSAIRE (suite)

exploration formelle et / ou esthétique : recours à des formes et effets architecturaux inédits, distinctifs, ou qui suivent les dernières tendances; elle peut s'identifier par une comparaison à l'architecture traditionnelle ou au bâti conventionnel de la même époque et dans la même région (ornementation abstraite ou fortement géométrique; profil de toiture ou volumétrie de caractère sculptural; porte à faux profond et visible depuis l'espace public; transparence ou opacité auparavant inhabituelle de l'extérieur vers l'intérieur; intégration apparente de nouveaux matériaux ou composantes/systèmes technologiques selon une vision architecturale intentionnelle; etc.)

mauvais état apparent : dommage étendu ou fortement avancé de matériaux, ou dommages observés à plusieurs endroits, visibles depuis l'espace public; indication de risque relativement élevé à l'intégrité du bien (perte ou déformation importantes de revêtement ou composante structurelle; corrosion extensive de métal; pourriture extensive de bois; déplacement de briques ou pierres de maçonnerie; etc.)

n/a : catégorie d'information non applicable

nc : information inconnue ou difficile à confirmer

n/d : information non disponible (en raison de limitations d'accès ou de visibilité au moment du relevé; documentation non accédée; etc.)

p/o : composante ou matériau pas d'origine

programme fonctionnel : usage auquel un bâtiment est destiné au moment de sa conception et construction (par exemple : poste de police; résidence unifamiliale; commerce de détail; église catholique; etc.)

PVC : polychlorure de vinyle

s.d. : sans date

secteur : portion de territoire qui se distingue généralement en fonction de caractéristiques historiques ou morphologiques; il peut notamment se définir par les activités économiques qui lui sont historiquement associées, les limites administratives actuelles ou anciennes, les répétitions et les persistances dans l'aménagement et le cadre bâti, les barrières physiques ou les limites géographiques. Exemples : rue principale, ancien noyau villageois, etc.

SHB : Société d'histoire de Buckingham



Inventaire du patrimoine bâti moderne de la Ville de Gatineau

Rapport synthèse

ANNEXE 6.5 : LISTE DES BIENS INVENTORIÉS PAR SECTEURS

Ville de Gatineau
S05022-22-00

DATE : 10 novembre 2023

LISTE DES BIENS INVENTORIÉS

Numéro civique	Rue	Matricule	Secteur	Sous secteur	Notes
Aylmer					
5	Algonquins	6031-53-4965-0-000-0000	Aylmer	Parc Champlain	
625	Aylmer	5929-01-4097-0-000-0000	Aylmer	Rivermead	ajouté à l'inventaire suite à une première révision
121	Basswood	5836-61-7829-0-000-0000	Aylmer	Lucerne Nord	
125	Basswood	5836-61-3032-0-000-0000	Aylmer	Lucerne Nord	
130	Basswood	5836-62-5659-0-000-0000	Aylmer	Lucerne Nord	
143	Basswood	5836-51-7679-0-000-0000	Aylmer	Lucerne Nord	
150	Basswood	5836-52-5191-0-000-0000	Aylmer	Lucerne Nord	
100	Broad	5629-16-8601-0-000-0000	Aylmer	de la Seigneurie	
120	Chestnut	5835-69-7865-0-000-0000	Aylmer	Lucerne Nord	
145	Chestnut	5835-78-0819-0-000-0000	Aylmer	Lucerne Nord	
157	Chestnut	5835-77-7777-0-000-0000	Aylmer	Lucerne Nord	
116	D'Amour	6029-63-0181-0-000-0000	Aylmer	Lakeview	
23	du Prince-De-Condé	6031-42-1743-0-000-0000	Aylmer	Parc Champlain	
45	Eardley	5528-78-3380-0-000-0000	Aylmer	Vieux-Aylmer	
100	Edgewood	5835-88-9542-0-000-0000	Aylmer	Lucerne Nord	
141	Edgewood	5836-81-7907-0-000-0000	Aylmer	Lucerne Nord	
142	Edgewood	5835-89-2236-0-000-0000	Aylmer	Lucerne Nord	
190	Edgewood	5836-72-1538-0-000-0000	Aylmer	Lucerne Nord	
116	Frank-Robinson	5628-51-1667-0-000-0000	Aylmer	Glenwood	
36	Grimes	5729-92-6345-0-000-0000	Aylmer	Rivermead	
70	Lucerne	6230-14-6488-0-000-0000	Aylmer	Lakeview	
100	Lucerne	6230-36-5185-0-000-0000	Aylmer	Lakeview	
1083	Montagne	5835-96-8046-0-000-0000	Aylmer	Lucerne Nord	
1106	Montagne	5835-77-2140-0-000-0000	Aylmer	Lucerne Nord	
1204	Montagne	5736-73-1749-0-000-0000	Aylmer	Lucerne Nord	
1216	Montagne	5736-64-6410-0-000-0000	Aylmer	Lucerne Nord	
1220	Montagne	5736-64-1742-0-000-0000	Aylmer	Lucerne Nord	
1224	Montagne	5736-54-8669-0-000-0000	Aylmer	Lucerne Nord	
160	Principale	5628-45-9808-0-000-0000	Aylmer	de la Seigneurie	
319	Queen's Park	5329-49-3343-0-000-0000	Aylmer	Lucerne Nord	
271	Skyridge	5836-60-5448-0-000-0000	Aylmer	Lucerne Nord	
102	Thomas	5628-37-6816-0-000-0000	Aylmer	Vieux Aylmer	
125	Vanier	5927-28-8954-0-000-0000	Aylmer	Lakeview	

Numéro civique	Rue	Matricule	Secteur	Sous secteur	Notes
Buckingham					
661	Allaire	8849-73-9807-0-000-0000	Buckingham	Saint-Luc	ajouté à l'inventaire suite à une deuxième révision
402	Bélanger	8950-66-1650-0-000-0000	Buckingham	Petit Québec	
680	Bergeron	8849-83-2507-0-000-0000	Buckingham	Saint-Luc	
500	Buckingham	8950-32-3744-0-000-0000	Buckingham	Centre de Buckingham	ajouté à l'inventaire suite à une deuxième révision
593	Buckingham	8949-49-5202-0-000-0000	Buckingham	Centre de Buckingham	
490	Charles	8950-43-4470-0-000-0000	Buckingham	Centre de Buckingham	
515	Charles	8950-42-0087-0-000-0000	Buckingham	Centre de Buckingham	
45	Donaldson	8850-55-6171-0-000-0000	Buckingham	Centre de Buckingham	
231	Dorchester	9050-13-6988-0-000-0000	Buckingham	Centre de Buckingham	
615	Georges	8849-87-5900-0-000-0000	Buckingham	Saint-Luc	
145	Lamennais	8950-52-8906-0-000-0000	Buckingham	Centre de Buckingham	
101	MacLaren Est	8950-32-5736-0-000-0000	Buckingham	Centre de Buckingham	ajouté à l'inventaire suite à une deuxième révision
625	Wilfrid-Laurier	8849-34-7586-0-000-0000	Buckingham	Saint-Luc	

Numéro civique	Rue	Matricule	Secteur	Sous secteur	Notes
Gatineau					
277	Alice	7139-50-4429-0-000-0000	Gatineau	Le Moulin	
297	Alice	7139-60-0673-0-000-0000	Gatineau	Le Moulin	
385	Brébeuf	7039-53-1250-0-000-0000	Gatineau	Saint-René-Goupil	
111	Broadway Est	7138-26-7381-0-000-0000	Gatineau	Le Moulin	
212	Cedar	7138-36-4997-0-000-0000	Gatineau	Le Moulin	
563	Clément	7238-74-5702-0-000-0000	Gatineau	Sainte-Maria-Goretti	
563	Clément	7238-74-5702-0-000-0000	Gatineau	Sainte-Maria-Goretti	
664	Duburger	7338-14-5512-0-000-0000	Gatineau	Sainte-Maria-Goretti	
1	Érables	6339-15-6310-0-000-0000	Gatineau	Limbour	
365	Gréber	6738-20-9186-0-000-0000	Gatineau	de la Gappe	ajouté à l'inventaire suite à une première révision
89	Jean-René-Monette	7138-31-9007-0-000-0000	Gatineau	Notre-Dame	
106	Lorrain	7439-68-0162-0-000-0000	Gatineau	Centre de Buckingham	ajouté à l'inventaire suite à une deuxième révision
156	Lorrain	7440-53-7267-0-000-0000	Gatineau	Bois-Joli	
257	Luck	7238-89-2721-0-000-0000	Gatineau	Sainte-Maria-Goretti	
180	Magnus Ouest	7039-95-5089-0-000-0000	Gatineau	Saint-René-Goupil	
408	Main	7139-15-1628-0-000-0000	Gatineau	Saint-René-Goupil	
200	Maloney Est	7138-45-3528-0-000-0000	Gatineau	Notre-Dame	
280	Maloney Est	7138-55-8935-0-000-0000	Gatineau	Notre-Dame	
858	Maloney Est	7438-67-8935-0-000-0000	Gatineau	Sainte-Maria-Goretti	
69	Marengère	6736-12-5304-0-000-0000	Gatineau	du Ruisseau	
448	Pointe-Gatineau	6736-45-4173-0-000-0000	Gatineau	Jacques-Cartier	ajouté à l'inventaire suite à une deuxième révision
59	Provence	6537-53-2779-0-000-0000	Gatineau	Touraine	
69	Provence	6537-35-6808-0-000-0000	Gatineau	Touraine	
139	Racine	7138-19-6781-0-000-0000	Gatineau	Le Moulin	ajouté à l'inventaire suite à une première révision
400	Raymond	7139-24-4167-0-000-0000	Gatineau	Saint-René-Goupil	
400	Raymond	7139-24-4167-0-000-0000	Gatineau	Saint-René-Goupil	
114	Reine-Élisabeth Est	7138-38-4939-0-000-0000	Gatineau	Le Moulin	
1	Saint-Alexandre	6339-15-0687-0-000-0000	Gatineau	Limbour	
5	Saint-Arthur	6836-19-9995-0-000-0000	Gatineau	Saint-Rosaire	
25	Saint-Arthur	6837-11-8621-0-000-0000	Gatineau	Saint-Rosaire	
2199	Saint-Louis	6438-44-5028-0-015-0000	Gatineau	de la Côte d'Azur	
2425	Saint-Louis	6339-35-9543-0-000-0000	Gatineau	Limbour	
230	Saint-René Est	7139-44-9355-0-000-0000	Gatineau	Saint-René-Goupil	ajouté à l'inventaire suite à une première révision
861	Saint-René Est	7440-62-2291-0-000-0000	Gatineau	du Bois-Joli	ajouté à l'inventaire suite à une première révision
66	Saint-Rosaire	6837-11-8621-0-000-0000	Gatineau	Saint-Rosaire	
50	Savane	6737-63-0440-0-000-0000	Gatineau	Saint-Rosaire	ajouté à l'inventaire suite à une première révision
30	Savoie	6537-96-5261-0-000-0000	Gatineau	Touraine	

Numéro civique	Rue	Matricule	Secteur	Sous secteur	Notes
Hull					
304	Alexandre-Taché	6431-27-6024-0-000-0000	Hull	Val-Tétreau	
320	Allumettières	6532-58-8732-0-000-0000	Hull	Vieux-Hull Ouest	
39	Amherst	6432-69-8855-0-000-0000	Hull	Wrightville	
185	Archambault	6334-98-0141-0-000-0000	Hull	Riel Sud	
40	Bégin	6331-93-2166-0-000-0000	Hull	Val-Tétreau	
40	Bégin	6331-93-2166-0-000-0000	Hull	Val-Tétreau	
225	Berri	6433-59-8616-0-000-0000	Hull	Wrightville	
34	Binet	6433-51-6147-0-000-0000	Hull	Wrightville	
115	Bisson	6333-80-2464-0-000-0000	Hull	Wrightville	
45	Boucher	6335-05-0665-0-000-0000	Hull	de la Guadeloupe, du Parc-de-la- Montagne	
4	Camille-Gay	6333-84-5330-0-000-0000	Hull	Gamelin	
118	Champlain	6632-44-6114-0-000-0000	Hull	Vieux-Hull Est	
210	Champlain	6632-57-0639-0-000-0000	Hull	Vieux-Hull Est	
333	Cité-des-Jeunes	6315-86-9347-0-000-0000	Hull	Doucet	ajouté à l'inventaire suite à une deuxième révision
241	Cité-des-Jeunes	6234-59-4712-0-000-0000	Hull	Doucet	
15	Coallier	6431-02-0873-0-000-0000	Hull	Val-Tétreau	
17	Coallier	6431-02-0683-0-000-0000	Hull	Val-Tétreau	
49	Coallier	6331-94-9526-0-000-0000	Hull	Val-Tétreau	
61	Coallier	6331-95-7569-0-000-0000	Hull	Val-Tétreau	
63	Coallier	6331-95-7569-0-000-0000	Hull	Val-Tétreau	
65	Coallier	6331-95-7569-0-000-0000	Hull	Val-Tétreau	
35	Davies	6432-36-1990-0-000-0000	Hull	Sain-Jean-Bosco	
40	De Lanaudière	6331-95-5863-0-000-0000	Hull	Val-Tétreau	
42	De Lanaudière	6331-95-5863-0-000-0000	Hull	Val-Tétreau	
64	Desjardins	6335-08-3805-0-000-0000	Hull	de la Guadeloupe, du Parc-de-la- Montagne	
194	Durocher	6333-71-9972-0-000-0000	Hull	Wrightville	
15	Eddy	6532-70-8930-0-000-0000	Hull	Vieux-Hull Est	
250	Gamelin	6334-50-4955-0-000-0000	Hull	Gamelin	
14	Guadeloupe	6334-69-1422-0-000-0000	Hull	de la Guadeloupe, du Parc-de-la- Montagne	ajouté à l'inventaire suite à une deuxième révision
8	Hadley	6531-29-6635-0-000-0000	Hull	Jean-Dallaire	
9	Hanson	6531-39-1624-0-000-0000	Hull	Jean-Dallaire	ajouté à l'inventaire suite à une première révision
1	Hanson	6531-38-2285-0-000-0000	Hull	Jean-Dallaire	
45	Hôtel-de-Ville	6532-92-5180-0-000-0000	Hull	Vieux-Hull Ouest	
85	Isabelle	6335-71-7854-0-000-0000	Hull	de la Guadeloupe, du Parc-de-la- Montagne	
90	Isabelle	6335-82-1717-0-000-0000	Hull	Riel Sud	
145	Isabelle	6335-67-9183-0-000-0000	Hull	Riel Sud	
26	Jeanne-d'Arc	6433-65-9289-0-000-0000	Hull	Wrightville	
124	Jeanne-d'Arc	6433-35-3378-0-000-0000	Hull	Wrightville	
111	Jean-Proulx	6436-53-8883-0-000-0000	Hull	Mutchmore, Jean- Proulx	ajouté à l'inventaire suite à une deuxième révision
85	Jean-Proulx	6436-16-0745-0-000-0000	Hull	Mutchmore, Jean- Proulx	
11	Laurier	6632-30-5916-0-000-0000	Hull	Vieux-Hull Est	
17	Laurier	6632-51-0773-0-000-0000	Hull	Touraine	
25	Laurier	6632-52-3299-0-000-0000	Hull	Vieux-Hull Est	
73	Laval	6632-13-1500-0-000-0000	Hull	Vieux-Hull Est	

Numéro civique	Rue	Matricule	Secteur	Sous secteur	Notes
Hull					
160	Leduc	6532-96-6992-0-000-0000	Hull	Vieux-Hull Est	ajouté à l'inventaire suite à une deuxième révision
39	Leduc	6532-91-5266-0-000-0000	Hull	Vieux-Hull Est	
116	Lionel-Émond	6334-71-8607-0-000-0000	Hull	Gamelin	
125	Lionel-Émond	6334-52-7606-0-000-0000	Hull	Gamelin	
360	Lucerne	6331-64-1171-0-000-0000	Hull	Val-Tétreau	
96	Maurice	6333-57-2323-0-000-0000	Hull	Gamelin	
2	Millar	6532-10-1848-0-000-0000	Hull	Jean-Dallaire	
180	Mont-Bleu	6236-30-7702-0-000-0000	Hull	du Mont-Bleu, Riel-Nord	
75	Mousette	6333-95-5563-0-000-0000	Hull	Vieux-Hull Est	
11	Murray	6531-29-3981-0-000-0000	Hull	Jean-Dallaire	
35	Perce-Neige	6231-72-5999-0-xxx-xxxx	Hull	Val-Tréteau Est	
20	Pharand	6432-20-3579-0-000-0000	Hull	Val-Tétreau	
20	Pharand	6432-20-3579-0-000-0000	Hull	Val-Tétreau	
85	Portage	6632-00-0714-0-000-0000	Hull	Vieux-Hull Est	
119	Portage	6632-00-3955-0-000-0000	Hull	Vieux-Hull Est	
120	Portage	6631-09-9087-0-000-0000	Hull	Vieux-Hull Est	
140	Portage	6632-10-8930-0-000-0036	Hull	Vieux-Hull Est	
143	Portage	6632-10-3294-0-000-0000	Hull	Vieux-Hull Est	
196-204	Portage	6632-21-7155-0-000-0001	Hull	Vieux-Hull Est	
85	Prud'homme	6333-56-7689-0-000-0000	Hull	Gamelin	
45	Sacré-Coeur	6533-94-8286-0-000-0000	Hull	Vieux-Hull Est	
49	Sacré-Coeur	6533-94-8286-0-000-0000	Hull	Vieux-Hull Est	
125	Sacré-Coeur	6633-34-3030-0-000-0000	Hull	Sacré-Cœur	
39	Saint-Florent	6533-80-6305-0-000-0000	Hull	Sacré-Cœur	
25	Saint-François	6331-56-6769-0-000-0000	Hull	Val-Tétreau	
75	Saint-François	6332-53-2106-0-000-0000	Hull	Val-Tétreau	
30	Saint-Onge	6334-69-1422-0-000-0000	Hull	de la Guadeloupe, du Parc-de-la-Montagne	
35	Saint-Raymond	6434-43-9897-0-000-0000	Hull	Gamelin	
221	Saint-Rédempteur	6532-69-0609-0-000-0000	Hull	Vieux-Hull Ouest	
225	Saint-Rédempteur	6532-69-0462-0-000-0000	Hull	Vieux-Hull Ouest	
85	Saint-Rédempteur	6532-62-8316-0-000-0000	Hull	Vieux-Hull Est	
170	Sherbrooke	6433-04-3434-0-000-0000	Hull	Wrightville	
15	Taschereau	6433-70-4553-0-000-0000	Hull	Jean-Dallaire	
50	Victoria	6632-33-9611-0-000-0003	Hull	Vieux-Hull Est	

Numéro civique	Rue	Matricule	Secteur	Sous secteur	Notes
Masson-Angers					
3	Donat-Saint-Amour	8945-15-8008-0-000-0000	Masson-Angers	Masson	
785	Masson	8945-15-1485-0-000-0000	Masson-Angers	Masson	
34	Montréal Est	8945-44-1710-0-000-0000	Masson-Angers	Masson	
57	Montréal Est	8945-55-7964-0-000-0000	Masson-Angers	Masson	
23	Montréal Ouest	8845-42-2175-0-000-0000	Masson-Angers	Masson	
50	Servantes	8945-46-1531-0-000-0000	Masson-Angers	Masson	